


<b>Numéro</b>	<b>DL240912-DEVE01</b>	
<b>Nature de l'acte</b>	Délibération	
<b>Matière</b>	Commande publique – Délégations de service public	
<b>Objet</b>	Rapport annuel du délégataire – délégation de service public petite enfance – AASBR – année 2023	

---

## VILLE D'ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN

---

### Extrait du registre des délibérations Conseil Municipal du 25 septembre 2024 à la salle des fêtes municipale

L'an deux mil vingt-quatre le vingt-cinq septembre à 19 heures, le Conseil Municipal s'est réuni à la salle des fêtes municipale - en session ordinaire - sur convocation et sous la présidence de Monsieur Thibaud PHILIPPS, Maire.

**Etaient présents :**

PHILIPPS Thibaud, Maire, SAIDANI Lamjad, SEIGNEUR Sylvie, SCHEUER Serge, DREYFUS Elisabeth, KOUJIL Ahmed, HERR Isabelle, RICHARD Yvon, COMBET-ZILL Marie, HAAS Philippe, GALLER Lisa, Adjoint, PFISTER Luc, KIRCHER Jean-Louis, STEINHART André, KIEHL Fabrice, HEIM Valérie, CLAUS Stéphanie, MASSÉ-GRIESS Dominique, DIDELOT Sandra, HERBEAULT Cédric, RINKEL Marie, FROEHLY Claude, CASTELLON Martine, BACHMANN Emmanuel, MAGDELAINE Séverine, GENDRAULT Pascale, RIMLINGER Barbara, BEAUJEU Rémy, FRUH Marie-Josée, CARTELLI Olivier, Conseillers

**Etaient absents :**

- Monsieur FRUH Hervé ayant donné procuration à Monsieur RICHARD Yvon
- Madame DABYSING Davina ayant donné procuration à Monsieur SAIDANI Lamjad
- Monsieur LEVY Thomas ayant donné procuration à Monsieur PFISTER Luc
- Monsieur KOUJIL Soufiane ayant donné procuration à Madame GALLER Lisa
- Madame LONGECHAL Béatrice ayant donné procuration à Madame MAGDELAINE Séverine

**Secrétaire de séance :** Monsieur Alexandre VINCENT-BEAUME  
Directeur Général des Services

---

Nombre de conseillers présents :	30
Nombre de conseillers votants :	35
Date de convocation et affichage :	19 septembre 2024
Date de publication délibération :	4 octobre 2024
Date de transmission au Contrôle de Légalité :	4 octobre 2024

---

<b>Numéro</b>	<b>DL240912-DEVE01</b>	1/2
<b>Matière</b>	1.2. Commande publique - Délégations de service public	

## **VI. ENFANCE – JEUNESSE – SPORT**

### **1. RAPPORT ANNUEL DU DÉLÉGATAIRE – DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC PETITE ENFANCE - AASBR – ANNÉE 2023**

L'AASBR (Association Action Sociale Bas-Rhin) a transmis son rapport pour l'exercice 2023, comprenant une analyse de la qualité du service ainsi qu'une présentation des données comptables conformément au décret n° 2005-236 du 14 mars 2005.

Le rapport présenté par l'AASBR porte sur l'exercice 2023 (du 1er mars au 31 décembre). Pour rappel, la Délégation de Service Public comprend la gestion de cinq équipements de la petite enfance (Multi-accueil de l'Il, crèche les Vignes, halte-garderie la Maisonelle, crèche familiale et service Midi-tatie) pour une durée de 5 ans (du 1er mars 2023 au 29 février 2028).

Une notice explicative du rapport du délégataire est jointe à la présente délibération (PJ n°1).

Ce rapport a fait l'objet d'un examen dans le cadre de la Commission Consultative des Services Publics Locaux en date du 9 septembre 2024 et cet examen a donné lieu à un avis favorable à l'unanimité des membres dont le procès-verbal est également joint (PJ n° 2).

Le Conseil Municipal doit prendre acte de ce rapport conformément à l'article L. 1411-3 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Il est proposé au Conseil municipal de prendre la délibération suivante :

Le Conseil municipal,

- VU** les articles L. 1411-3, L. 1413-1, L. 2541-1 et L. 2541-12 du code général des collectivités territoriales ;
- VU** l'article L. 3131-5 du Code de la commande publique ;
- VU** l'avis favorable de la Commission consultative des services publics locaux en date du 9 septembre 2024 ;
- VU** l'avis favorable de la Commission Education, Solidarités et Jeunesse du 12 septembre 2024 ;

**CONSIDERANT** que conformément aux dispositions de l'article L.3131-5 du Code de la commande publique, « le concessionnaire produit chaque année un rapport comportant notamment les comptes retraçant la totalité des opérations afférentes à l'exécution du contrat de concession et une analyse de la qualité des ouvrages ou des services »

<b>Numéro</b>	<b>DL240912-DEVE01</b>	2/2
<b>Matière</b>	1.2. Commande publique - Délégations de service public	

Lorsque la gestion d'un service public est concédée, (...), ce rapport permet en outre aux autorités concédantes d'apprécier les conditions d'exécution du service public »,

**CONSIDERANT** que dès la communication du rapport, son examen doit être mis à l'ordre du jour de la plus prochaine réunion de l'assemblée délibérante qui en prend acte ;

**CONSIDERANT** que ce rapport a fait l'objet d'un examen dans le cadre de la Commission Consultative des Services Publics Locaux en date du 9 septembre 2024 et que cet examen a donné lieu à un avis favorable à l'unanimité des membres dont le procès-verbal est joint en annexe ;

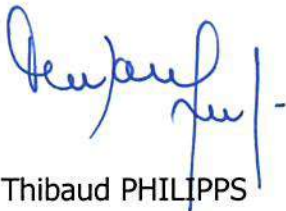
Après avoir délibéré,

**PREND ACTE** du rapport annuel, ci-annexé, de l'exercice 2023 de l'AASBR (Association Action Sociale Bas-Rhin), délégataire de service public pour la petite enfance.

### Adoptée à l'unanimité

Pour extrait conforme

Le Maire



Thibaud PHILIPPS

Le secrétaire de séance



Alexandre VINCENT-BEAUME

*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Strasbourg dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication conformément aux dispositions de l'article R.421-1 du code de justice administrative.*

# Rapport Annuel

## Etablissements d'Ilkirch Graffenstaden

Crèche de l'III  
Crèche des Vignes  
Crèche Familiale – Midi Tatie  
Halte Garderie La Maisonelle

ANNEE 2023



Accusé de réception en préfecture  
067-216702183-20240925-DL240912-DEVE01-DE  
Date de réception préfecture : 04/10/2024



## Table des matières

I. PRESENTATION.....	2
1. Caractéristiques du contrat de Délégation de Service Public .....	2
2. Présentation des établissements .....	3
3. Les Moyens Humains proposés.....	4
4. Les Moyens matériels utilisés .....	7
II. LES INDICATEURS D'EXPLOITATION.....	14
1. Les différents types d'accueil proposés .....	14
2. Les conditions d'admission .....	14
1. Types de familles accueillies .....	15
1. Occupation et analyse des contrats du 1 <sup>er</sup> mars au 31 décembre 2023 .....	19
III. QUALITE D'ACCUEIL - PROJETS PEDAGOGIQUES .....	27
1. La délégation de service.....	27
1. Qualité des repas .....	27
2. Intégration des établissements dans leur environnement : partenaires et intervenants .....	28
3. Le projet pédagogique .....	31
IV. COMMUNICATION AUX FAMILLES ET ECHANGES PROFESSIONNELS .....	39
1. Créer une relation de confiance .....	39
2. Les outils de communication avec les familles .....	43
3. Accompagnement spécifique du travail d'équipe et des professionnels .....	44
V. LES COMPTES ET ELEMENTS DE COMPTES.....	48
VI. ANNEXES .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
1. Comptes de résultat global de la DSP .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
2. Comptes de résultat par établissement.....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
3. Contrats passés avec des tiers .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>

## I. PRESENTATION

Depuis le 1<sup>er</sup> Mars 2023, la ville d'Illkirch-Graffenstaden confie, par délégation à l'AASBR, la gestion de cinq établissements d'accueil de la Petite Enfance. La convention de DSP est conclue pour une durée de 5 ans

Elle concerne :

- Le multi accueil de l'III
- Le multi accueil des Vignes
- La Halte garderie La Maisonelle
- La crèche familiale
- Le service Midi Tatie de la crèche familiale

Ce rapport est rédigé pour partie par l'équipe support, notre agent administratif, les Directrices et leurs adjointes; Valérie NEUNLIST pour la crèche de l'III, Nathalie BREYSACHER pour la crèche des Vignes, Maryline MANGIONE pour la Maisonelle, Catherine PISTER pour la crèche Familiale - Midi Tatie.

Ce rapport couvre la période du 1<sup>er</sup> mars au 31 décembre 2023.

### 1. Caractéristiques du contrat de Délégation de Service Public

La mission déléguée à l'AASBR consiste à proposer une prestation de service qualitative et compétitive au sein des cinq établissements d'accueil de la Petite Enfance de la ville d'Illkirch-Graffenstaden.

Les objectifs principaux seront :

- Optimiser la communication et la transparence entre les différents interlocuteurs que sont les services de la ville, les directeurs des structures, et l'AASBR.
- Optimiser la place des familles dans les établissements
- Contribuer à l'épanouissement des enfants et à leur intégration dans la société par des actions favorisant les apprentissages de la vie sociale
- Veiller aux exigences marquées par la loi EGALIM pour la confection des repas
- Assurer le maintien en bon état des bâtiments

**Conformément au cadre fixé par l'article L.214-1-1 du Code d'Action Social et des Familles ;** « Les établissements veillent à la santé, la sécurité, au bien être et au développement physique, psychique, affectif, cognitif et social- des enfants qui leur sont confiés ; Contribuent à l'éducation des enfants accueillis dans le respect de l'autorité parentale ; Contribuent à l'inclusion des familles et la socialisation précoce des enfants, notamment ceux en situation de pauvreté ou de précarité ; Mettent en œuvre un accueil favorisant l'inclusion des familles et enfant présentant un handicap ou atteints de maladie chroniques ; Favorisent la conciliation par les parents de jeunes enfants de leur temps de vie familiale, professionnelle et sociale, notamment pour les personnes en recherche d'emploi et engagées dans un parcours d'insertion sociale et professionnelle et les familles monoparentales ; Favorisent l'égalité entre les femmes et les hommes. »

## 2. Présentation des établissements

### Halte Garderie La Maisonelle

Située au 20A rue des roseaux à Illkirch Graffenstaden, au cœur d'un quartier d'habitat social, la Maisonelle a ouvert ses portes en 1978.

Ouverte de 8h à 12h et de 13h à 18h, cet établissement dispose d'un agrément de 24 berceaux et propose des accueils réguliers, occasionnels et d'urgence.

Agrément modulé

8h à 8h30 : 15 places

8h30 à 11h30 : 24 places

11h30 à 14h : 15 places

14h à 17h30 : 24 places

17h30 à 18h : 15 places

Date de fermeture annuelle :

Du 24 juillet au 21 août 2023

Du 25 décembre 2023 au 1<sup>er</sup> janvier 2024

Il n'y a pas de restauration sur place, seuls les goûters sont proposés et livrés par l'Alsacienne de Restauration

Situé au 156-3 route de Lyon à Illkirch, dans les locaux de l'ancienne usine Huron et ouvert en 2006, le multi accueil de l'ill dispose d'un agrément modulé de : 20 places de 7h30 à 8h, 60 places de 8h à 18h, 20 places 18h à 19h

Les enfants peuvent être accueillis de façon régulière, occasionnelle ou en urgence en fonction des places disponibles.

Date de fermeture annuelle :

du 24 avril au 28 avril 2023

Du 10 au 28 juillet 2023 inclus

Du 26 au 29 décembre 2023.

La restauration se fait sur place par deux cuisiniers.

### Multi accueil des Vignes

Situé au 2 rue Georges Sand à Illkirch et ouvert le 1<sup>er</sup> septembre 1992, le multi accueil des Vignes dispose d'un agrément modulé de : 20 places de 7h à 8h, 60 places de 8h à 17h30, 20 places de 17h30 à 18h30

La structure propose des accueils réguliers, occasionnels et d'urgence

Date de fermeture annuelle : la structure a fermé du 31.07 au 28.08.2023 inclus.

Type de restauration : cuisine sur place

### Crèche familiale et service Midi Tatit

La crèche familiale se situe à Illkirch-Graffenstaden, au 1 A Avenue Messmer.

Elle dispose d'un agrément de 60 enfants en Crèche Familiale âgés de 10 semaines à 6 ans et 120 enfants en Midi Tatit.

La structure assure des permanences à destination des parents et des assistantes maternelles selon les modalités ci-dessous

Accusé de réception en préfecture  
067-216702183-20240925-DL240912-DEVE01-DE  
Date de réception préfecture : 04/10/2024

Pour les familles	Lundi, mercredi et jeudi de 8h30 à 9h30
	Mardi de 15h00 à 18h00
	Vendredi de 12h00 à 14h00
	Et sur rendez-vous
Pour les assistants maternels	Mardi de 8h00 à 10h00 et de 13h30 à 15h00
	Jeudi de 11h00 à 12h00
	Après chaque atelier et sur rendez-vous

Types d'accueils proposés : contrats réguliers ou occasionnels et très ponctuellement le contrat cible (au forfait)

Au service midi tatie en plus des contrats sur la pause méridienne, nous proposons des contrats en mi-temps scolaire

Il n'y a pas de fermeture administrative durant l'année, les congés sont définis par chaque assistante maternelle

Type de restauration :

Les assistantes maternelles confectionnent les repas et gouters des enfants

Une charte qualité a été mis en place pour assurer un équilibre alimentaire

### 3. Les Moyens Humains proposés

#### 3.1 Composition des équipes

##### Halte Garderie La Maisonelle

Fonction	Diplôme	Type de contrat	ETP
Directrice	EJE	CDI	1
EJE	EJE	CDI	1
IDE	IDE	CDI	0.5
Auxiliaire de puériculture 1	DEAP	CDI	1
Aide Maternelle 1	CAP	CDI	1
Aide Maternelle 2	CAP	CDI	1
Aide Maternelle 3	CAP	CDI	0.5
Aide Maternelle 4	CAP	CDI	0.5
Agent administratif	-	CDI	0.25
<b>TOTAL ETP 6.75</b>			

RSAI : temps d'intervention obligatoire annuellement : 20 heures à raison de 4 heures par trimestre

Mouvement du personnel

Embauche d'une EJE en CDI en juin 2023



Mobilité en décembre d'une aide maternelle arrivant de la halte jeux à temps partiel thérapeutique complétant une aide maternelle également en temps partiel thérapeutique

Fonction	Diplôme	Type de contrat	ETP
Directrice	Puéricultrice	CDI	1
EJE 1 adjointe	EJE	CDI	1
EJE 2	EJE	CDI	1
EJE 3	EJE	CDI	1
EJE 4 sur poste AP	EJE	CDI	1
Auxiliaire de puériculture 1	DEAP	CDI	1
Auxiliaire de puériculture 2	DEAP	CDI	1
Auxiliaire de puériculture 3	DEAP	CDI	0.80
Aide maternelle 1	CAP	CDI	1
Aide maternelle 2	CAP	CDI	1
Aide maternelle 3	CAP	CDI	1
Aide maternelle 4	CAP	CDI	1
Aide maternelle 5	CAP	CDI	1
Aide maternelle 6	CAP	CDI	1
Aide maternelle 7	CAP	CDI	1
Aide maternelle 8	CAP	CDI	1
Aide maternelle 9	CAP	CDI	1
Aide maternelle 10	CAP	CDI	1
Cuisinier	-	CDI	1
Aide cuisinier	-	CDI	1
Agent entretien	-	CDI	1
Agent entretien	-	CDI	1
Agent administratif	-	CDI	0.30
<b>TOTAL ETP 22.10</b>			

Le poste d'agent administratif est mutualisé sur l'ensemble des structures.

RSAI : temps d'intervention obligatoire annuellement : 50 h

Plusieurs mouvements du personnel sont à noter sur cette année, notamment 4 AP pour des motifs de rapprochement géographique. Une pénurie de professionnels AP explique le recrutement de 2 EJE et 2 aides maternelles pour combler les postes vacants. Une des aide maternelles est issue d'une demande de mobilité venant de la Crèche du Port du Rhin.

### Multi accueil des Vignes

Fonction	Diplôme	Type de contrat	ETP
Directrice	Puéricultrice	CDI	1
EJE ADJOINTE	EJE	CDI	0.75
EJE 1	EJE	CDI	1
Auxiliaire de puériculture 1	DEAP	CDI	0.80
Auxiliaire de puériculture 2	DEAP	CDI	1
Auxiliaire de puériculture 3	DEAP	CDI	1
Auxiliaire de puériculture 4	DEAP	CDI	1
Auxiliaire de puériculture 5	DEAP	CDI	1
Auxiliaire de puériculture 6	DEAP	CDI	1
Auxiliaire de puériculture 7	DEAP	CDI	1
Auxiliaire de puériculture 8	DEAP	CDI	0.6
Aide maternelle 1	CAP	CDI	1
Aide maternelle 2	CAP	CDI	1
Aide maternelle 3	CAP	CDI	1
Aide maternelle 4	CAP	CDI	1
Aide maternelle 5	CAP	CDI	1
Aide maternelle 6	CAP	CDI	1
Aide maternelle 7	CAP	CDI	0.80
Aide maternelle 8		CDI	1
Cuisinier	-	CDI	1
Aide cuisinier	-	CDI	1
Agent entretien	-	CDI	1
Agent logistique	-	CDI	1
Agent administratif	-	CDI	0.30
<b>TOTAL ETP 22.25</b>			

RSAI : temps d'intervention obligatoire annuellement : 50h

Mouvement du personnel

2 personnes en congé parental remplacées par 2 CDD

1 personne en longue maladie remplacée par 2 personnes à temps partiel

Passage de l'adjoindte de direction à 75%

Recrutement en CDI d'une AP à temps partiel pour compléter les 2 temps partiels déjà présents

Création d'un poste d'aide maternelle en CDI

Crèche familiale et service Midi Tatie

Fonction	Diplôme	Contrat	Etp
Directrice	DEP	CDI	1
Adjointe	EJE	CDI	1
Educatrice de jeunes enfants	EJE	CDI	1
Infirmière	IDE	CDI	0.5
Agent administratif	-	CDI	1
26 Assistantes Maternelles en Sept 2023			

#### Sur les 26 assistants maternels employés :

- 7 travaillent uniquement à la crèche familiale ;
- 11 travaillent uniquement sur le service Midi Tatie ;
- 8 travaillent sur les 2 services.

#### Mouvement de personnel :

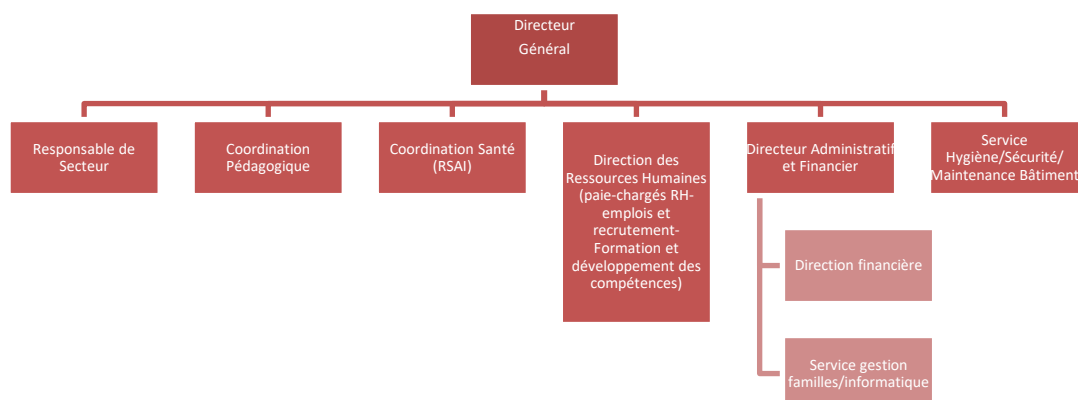
- 2 assistantes maternelles sont parties à la retraite fin aout
- 1 assistante maternelle a déménagé fin aout
- 1 assistante maternelle a démissionné le 23 novembre
- 1 assistante maternelle a été embauchée le 1<sup>er</sup> septembre, secteur Lixenbuhl

RSAI : temps d'intervention obligatoire annuellement : 50h par an

**Le référent RSAI** : est une infirmière puéricultrice, elle a mis en place les protocoles santé et elle est intervenue à plusieurs reprises auprès des assistantes maternelles lors des ateliers de paroles sur différents thématique : l'hygiène , le change debout.....

**La pédiatre** : elle voit tous les enfants accueillis en crèche en visite d'admission et les enfants ayant un PAI

**L'orthoptiste** : elle intervient 1x/an dans un cadre de prévention, elle voit les enfants , futurs scolarisés , les parents sont invités à ce RDV



#### 4. Les Moyens matériels utilisés

## 4.1 les équipements

Les établissements d'Illkirch disposent du logiciel de gestion informatique Noé de Aiga. Le passage vers Inoé, une version plus récente, plus intuitive et surtout plus accessible est prévu pour janvier 2024 pour nos établissements d'accueil collectif et pour janvier 2025 pour la crèche familiale et le service Midi Tatie.

Une badgeuse est directement connectée au logiciel pour l'enregistrement au réel des présences des enfants, les parents pointent à leur arrivée et départ

L'AASBR dispose d'un serveur propre auquel chaque établissement est relié. Les directions des établissements y retrouvent les outils administratifs et informations essentielles au bon fonctionnement de leur structure

## 4.2 Matériel ergonomique

L'AASBR a fait le choix de s'inscrire dans une démarche ergonomique permettant d'améliorer la qualité de vie au travail, d'ajuster l'organisation et l'environnement de travail à la personne qui travaille.

Une formatrice PRAP (Prévention des Risques liés à l'Activité Physique) accompagne nos équipes lors de temps d'immersion dans nos établissements et lors de formations individuelles ou collectives. Elle a pour objectifs d'apporter des solutions pratiques et concrètes à des problèmes : réduire les contraintes et efforts physiologiques, optimiser les positions et postures de travail, améliorer l'environnement de travail, construire une communication stable et pérenne au sein de l'entreprise.

### Halte Garderie La Maisonelle

Cette structure dispose d'un escalier pour accéder au plan de change, d'assises au sol dans la salle de vie et dortoir, de lits à barreaux à hauteur d'adulte et de barquettes légères pour le couchage des plus grands

Les sections disposent d'assises au sol, d'un tabouret à roulette et de fauteuil pour la surveillance de sieste et de lits en hauteur dans les sections de petits et moyens

Dans chaque salle de bain, nous retrouvons un escalier en plan de change.

### Multi accueil des Vignes

Les sections sont équipées d'escaliers amovibles pour les plans de change et d'un plan de change ergonomique avec escalier intégré, de lits adaptés en fonction de l'âge des enfants, d'assises au sol, de tabourets, d'un ramasse couchettes pour la section des lutins.

## 4.3 les locaux

### Halte Garderie La Maisonelle

La structure a une superficie de 120 m<sup>2</sup>, composée de :

- 1 hall d'accueil avec vestiaire pour les enfants et un SAS « bureau » ;
- 1 toilette pour personne à mobilité réduite ;
- 1 vestiaire et WC pour l'équipe ;

- 2 dortoirs équipés de lits ;
- 1 salle de vie en forme de L ;
- 1 salle de change et sanitaires pour les enfants ;
- 1 cuisine-bureau pour la directrice, utilisée aussi comme salle de pause pour l'équipe
- 1 local commun avec le LAPE pour le rangement des poussettes et archivage ;
- 1 espace de stockage des produits d'hygiène et d'entretien ;
- 1 espace de stockage des jeux et jouets, petits mobiliers enfants
- 1 buanderie.

L'espace du Grenier, LAPE, situé à l'étage, peut être utilisé afin de permettre le décloisonnement des activités.

La structure a une superficie de 923 m<sup>2</sup>. Depuis septembre 2017, la structure a été réorganisée en 4 sections d'âge transversal : 2 sections petits-moyens et 2 sections moyens-grands.

Chaque section se compose d'une aire d'accueil et de transmission, d'une aire de jeux et de motricité, d'une aire de repas, d'une aire de repos, d'une aire de soins corporels (changes, propreté). Chaque section a un accès direct sur une terrasse couverte.

La crèche comporte également une salle de psychomotricité, un espace avec une piscine à balles, un coin lecture, une salle pour les travaux manuels et une salle polyvalente. La salle de peinture et la salle polyvalente sont contiguës et peuvent ne faire qu'une pour les besoins d'un spectacle, par exemple.

La structure compte également une partie administrative, avec deux bureaux, l'un d'eux étant ponctuellement utilisé pour des activités, une salle de réunion, deux WC, dont un aménagé pour les enfants.

La partie logistique de la crèche se compose d'une cuisine équipée pour préparer les repas, ainsi qu'une buanderie également équipée.

Enfin, le personnel a accès à deux vestiaires équipés de casiers, douches et WC.

Au rez-de-chaussée, nous avons un local à poussettes, un local technique et un local de rangement. Au même niveau, se trouve le relais d'assistants maternels.

### Multi accueil des Vignes

La crèche est divisée en trois sections accueillant 20 enfants chacune :

#### **Une section des pitchouns (accueille les enfants de 3 mois à 20 mois) :**

- Un espace de jeux qui évolue en fonction du développement psychomoteur des enfants ;
- Deux dortoirs ;
- Une salle de change ;
- Un espace séparé pour les repas ;
- Un vestiaire.

#### **Une section de roudoudous (accueille les enfants de 12 mois à 3 ans) :**

- Une salle de jeux, équipée d'une structure de motricité, d'un coin repos ;
- Une salle de change avec WC ;
- Un dortoir ;

Accusé de réception en préfecture  
067-216702183-20240925-DL240912-DEVE01-DE  
Date de réception préfecture : 04/10/2024





Une salle de repas, installée dans l'ancien vestiaire. Cet espace est dédié aux repas et aux goûters ;

Un espace vestiaire.

**Une section des lutins (accueille les enfants de 2 ans à 4 ans) :**

Une salle jeux avec différents coins (jeux libres, construction, voitures et train, repos, lecture). Cette salle sert de dortoir ;

Un espace dinette situé dans l'ancien vestiaire ;

Une salle de bain ;

Un espace vestiaire ;

Un espace salle à manger pour les repas.

**Les autres espaces :**

Le hall pour des jeux de motricité, tout en permettant le libre déplacement des enfants depuis septembre ;

La cuisine aménagée pour la confection des repas ;

La lingerie et buanderie, avec une machine à laver et un sèche-linge.

Un espace doux aménagé dans une salle à l'extérieur des sections

Un coin lecture aménagé dans le hall d'entrée

À l'extérieur, un grand jardin permet aux enfants de jouer en plein air. Il est composé de trois parties aménagées en fonction des différents âges des enfants, séparables par des portes.

Un des espaces est en herbe et accueille le potager de la structure où les enfants prennent plaisir à planter et récolter les fruits et légumes de saison.

Depuis la réouverture de la structure en mai, les normes sanitaires ont restreint les possibilités pédagogiques, la libre circulation et les regroupements entre sections par exemple n'étant plus autorisés depuis cette période.

La structure dispose également d'un bureau permettant d'accueillir les familles pour divers rendez-vous ainsi que d'effectuer les diverses tâches administratives réalisées par l'assistante administrative et le binôme de direction.

L'équipe dispose d'une salle repas et d'un espace de repos.

**Crèche familiale et service Midi Tatie**

La structure a une superficie de 117 m<sup>2</sup> :

Une salle de jeux très lumineuse de 32.70 m<sup>2</sup> ;

Une salle d'attente pour les familles ;

Cette même salle est utilisée, pour les assistants maternels, pendant les temps de paroles et les ateliers de jeux ;

Un bureau pour les éducatrices de jeunes enfants, l'infirmière et la secrétaire ;

Un bureau attenant, celui de la directrice.

#### 4.4 Les investissements et travaux du 1<sup>er</sup> mars au 31 décembre 2023

Travaux et réparations :

##### Halte Garderie La Maisonelle

Il a été procédé à la pose de lumières LED dans la salle de vie et le bureau par l'AASBR.  
Les services techniques de la ville ont été sollicité pour plusieurs interventions techniques liées à des coupures de chauffage et d'électricité

Remplacement de 4 moteurs de volets  
Menuiserie diverse  
Intervention sur le lave linge et sèche linge  
Sanitaire  
Changement des ampoules en led  
Changement des serrures 4 sections cotés terrasse.  
Une maintenance de chauffage

##### Multi accueil des Vignes

Peinture de l'entrée et du hall de la crèche  
Changement des luminaires dans la section des bébés et dans les espaces logistiques

##### Crèche familiale et service Midi Tatie

Le système de chauffage a été changé au mois de juillet par la propriétaire  
Des ampoules LED ont remplacé les néons au niveau des lampes des plafonniers

Investissements

##### Halte Garderie La Maisonelle

Achat de deux lits bébés en remplacement des lits plus aux normes  
Achat d'une armoire de rangement pour l'espace doux  
Remplacement de l'armoire froide positive hors services par l'achat de 2 petites armoires à froid positif distinctes (équipe et enfants)

2 fauteuils assise adulte  
1 tabouret à roulette avec dossier

##### Multi accueil des Vignes

Achat d'un congélateur

##### Crèche familiale et service Midi Tatie

7 rehausseurs  
1 lit pliant bois + 1 matelas  
1 rehausseur auto  
4 lits barquettes

5 chaises hautes

#### 4.5 Les contrats de maintenance et gestion des risques

Structure	Nature du contrat	Entreprise	Suivi par Ville	Suivi par AASBR
Multi accueil de l'III	intervention maintenance générale et petits travaux	KS SOLUTIONS		X
	Logiciel	AIGA		X
	Ascenseur	SCHINDLER		X
	Monte Charge	OTIS		X
	Maintenance des équipements de sécurité incendie	GTI	X	
	Dégraisseur			X
	Hotte de cuisine			X
	lutte contre les nuisibles	RENTOKIL		X
	Vérifications sanitaires	LAREBRON		X
	Buanderie	LAVIBIEN		X
	Maintenance chauffage/eau chaude	POLYTHERM		X
	Vérifications installations Gaz	VERITAS		X
	Maintenance Cuisine	SCHNELL CUISINE		
Panneaux solaires	sans objet Obsolète		X	
Crèche familiale	intervention maintenance générale et petits travaux	KS SOLUTIONS		X
	Logiciel	AIGA		X
	Maintenance des équipements de sécurité incendie	GTI	X	
	entretien des locaux	SONETMO		X
Multi accueil des Vignes	intervention maintenance générale et petits travaux	KS SOLUTIONS		X
	Logiciel	AIGA		X
	Contrat d'entretien des installations thermiques et aérauliques (chauffage, ECS, CT, adoucisseur)	BWT (traitement eau)		X
	Entretien toiture terrasse végétalisée	Régie	X	
	Maintenance des équipements de sécurité incendie	GTI	X	
	Dégraisseur			X
	Hotte de cuisine		x	
	lutte contre les nuisibles	RENTOKIL		X
	Vérifications sanitaires	LAREBRON		X
	Rideaux métalliques extérieurs	VERITAS		X
aire de jeux	VERITAS		X	

Accusé de réception en préfecture  
067-216702183-20240925-DL240912-DEVE01-DE  
Date de réception préfecture : 04/10/2024



	espaces verts	EMI CRENO		X
	Panneaux solaires	sans objet Obsolète		X
Halte Garderie La Maisonelle	intervention maintenance générale et petits travaux	KS SOLUTIONS		X
	Logiciel	AIGA		X
	Contrat d'entretien des installations thermiques et aérauliques (chauffage, ECS, adoucisseur)+ fourniture du gaz	ESSE	X	
	Maintenance des équipements de sécurité incendie	GTI	X	
	entretien des locaux	NFJ		X
	espaces verts	MEINAU SERVICE		X
	aire de jeux	VERITAS		X

Le registre de sécurité propre à chaque établissement est entreposé dans un lieu connu de tous et à disposition. Il est présenté à chaque prestataire mandaté à intervenir et à le compléter.

### Halte Garderie La Maisonelle

Exercice d'évacuation : 03/07/2023 et 01/12/2023

Un exercice de confinement sera réalisé dès janvier 2024

Vérification des installations électriques : 09/08/2023

Vérification des extincteurs : 09/08/2023

Vérification des alarmes incendie : 03/07/2023 et 01/12/2023

Vérification des moyens de secours : 09/08/2023

Exercice d'évacuation : 01/06/2023

Exercice de confinement : 01/06/2023

Vérification des installations électriques : avril 2023

Vérification des extincteurs : avril 2023

Vérification des alarmes incendie : avril 2023

Vérification des moyens de secours : avril 2023

### Multi accueil des Vignes

Exercice d'évacuation : 05/07/2023

Exercice de confinement : 05/07/2023

Vérification des installations électriques : 09/08/2023

Vérification des extincteurs : 09/08/2023

Vérification des alarmes incendie : 09/08/2023

### Crèche familiale et service Midi Tatie

Exercice d'évacuation : formation incendie + manipulation extincteurs le 7 janvier 2023

Mise en place du plan de confinement : le 16 octobre 2023

Vérification des extincteurs : le 8 aout 2023

Vérification des alarmes incendie : le 8 aout 2023

## II. LES INDICATEURS D'EXPLOITATION

### 1.

#### 1.1 l'accueil régulier

Besoins réguliers  
Selon planning défini dans le contrat d'accueil  
Connu d'avance  
A temps plein ou temps partiel  
Admission par la commission d'attribution

#### 1.2 l'accueil ponctuel ou halte "garderie"

Besoins ponctuels pour des enfants inscrits au sein de l'établissement (accueil pour durée limitée et ne se renouvelant pas à un rythme régulier) ex : transition avant l'entrée en maternelle  
Place en fonction des disponibilités  
Gestion au jour le jour et en fonction des demandes  
Admission par le Responsable d'Etablissement directement

#### 1.3 l'accueil d'urgence

Pour faire face à un imprévu concernant le mode d'accueil habituel (enfant non inscrit au sein de l'établissement) ex : hospitalisation d'un parent, arrêt maladie de l'assistante maternelle...  
Place en fonction des modalités définies par la collectivité  
Gestion au cas par cas  
Admission par le Responsable d'Etablissement directement

### 2.

L'inscription de l'enfant est obligatoirement réalisée par le ou les représentants de l'enfant qui exercent légalement l'autorité parentale sur l'enfant concerné par la demande d'accueil au sein de l'établissement.

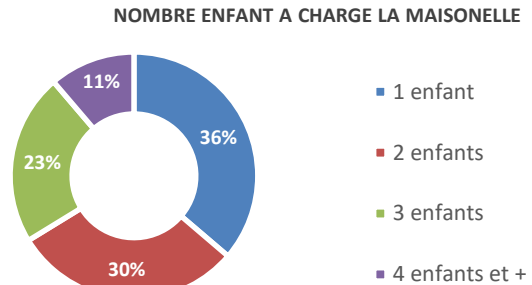
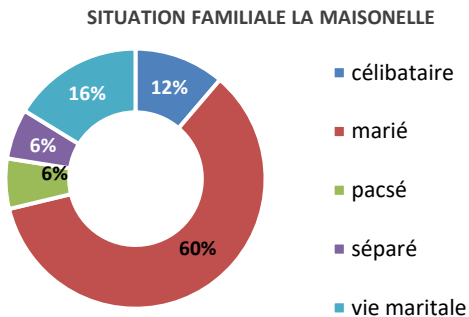
Les représentants sont invités à retirer un dossier d'inscription auprès du Relais Petite Enfance, guichet unique de la ville d'Illkirch Graffenstaden, ou directement en ligne sur le site internet de la ville d'Illkirch Graffenstaden

Les représentants sont avertis par la directrice de l'établissement dans le cas d'une confirmation d'attribution et dans la cas contraire par le Relais Petite Enfance par courrier ou par mail après la décision de la commission d'attribution des places de la ville.

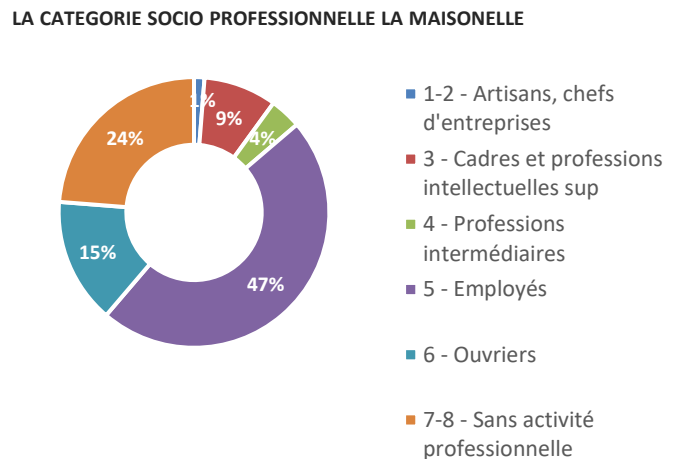
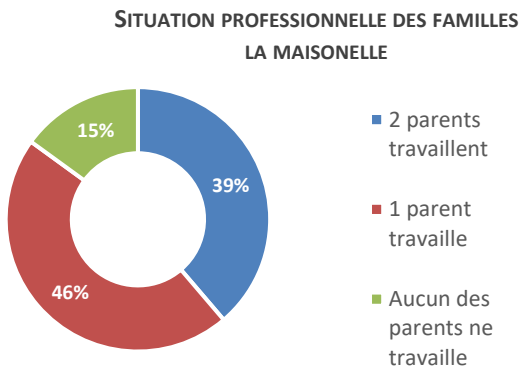


# 1. Types de familles accueillies

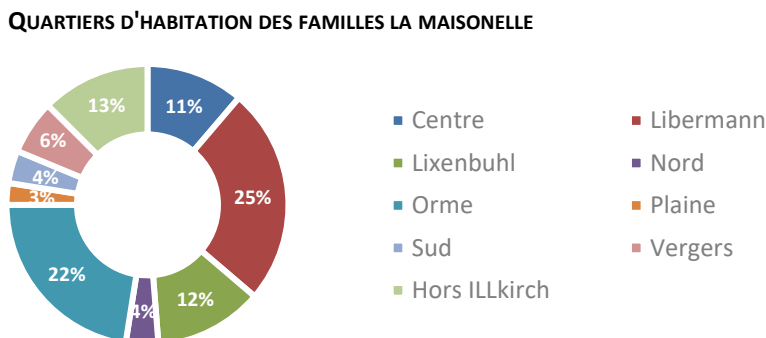
## Halte Garderie La Maisonelle



### Situation professionnelle et CSP



### Répartition selon les quartiers de la ville



Les familles fréquentant la Maisonelle sont pour majorité en couple, 12% sont des familles monoparentales.

La composition des familles est quasi à l'équilibre entre 1 et 2 enfants à charge, 44% des familles sont dites nombreuses avec 3 enfants et plus

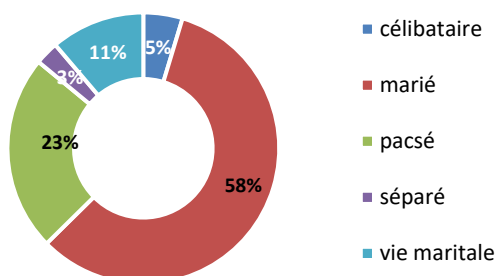
La CSP employée est la plus représentée parmi les parents et 24% d'entre sont sans activité professionnelle

Les familles résident principalement sur les quartiers de Libermann et de l'Orme, en toute proximité de la Maisonelle. La proximité géographique reste la motivation première

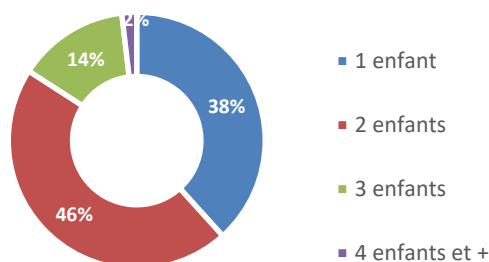
Accusé de réception en préfecture  
067-216702183-20240925-DL240912-DEVE01-DE  
Date de réception préfecture : 04/10/2024



SITUATION FAMILIALE CRÈCHE DE L'ILL

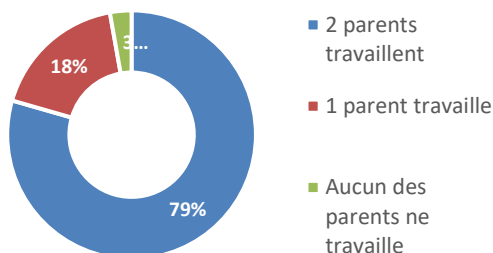


NOMBRE ENFANT A CHARGE CRÈCHE DE L'ILL

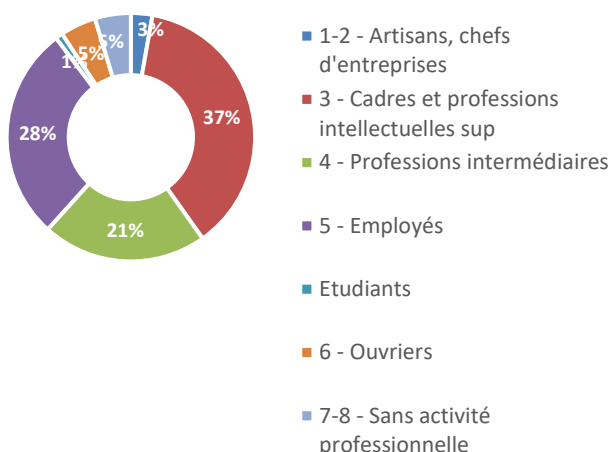


### Situation professionnelle et CSP

SITUATION PROFESSIONNELLE DES FAMILLES DE LA CRÈCHE DE L'ILL

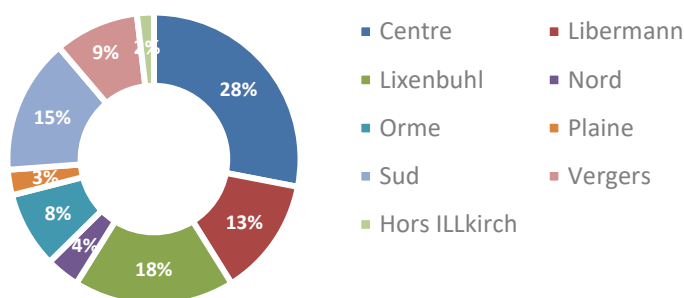


LA CATEGORIE SOCIO PROFESSIONNELLE DE LA CRÈCHE DE L'ILL



### Répartition selon les quartiers de la ville

QUARTIERS D'HABITATION DES FAMILLES DE LA CRÈCHE DE L'ILL



Plus de 90% des familles accueillies au multi accueil de l'ill sont en couple et se composent majoritairement de deux à un enfant.

97% d'entre eux ont une activité salariée dont 37% de cadres, 28% d'employés et 21% de professions intermédiaires.

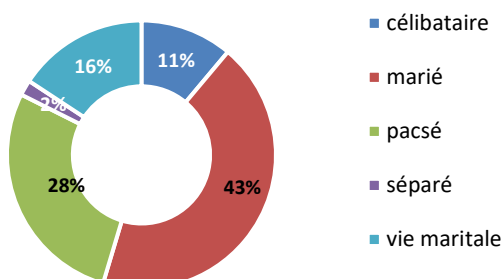
Les familles du Centre sont les plus représentées, ce qui répond à la logique de l'emplacement géographique de l'établissement. A noter que 18% des familles résident hors Illkirch.

Accusé de réception en préfecture  
067-216702183-20240925-DL240912-DEVE01-DE  
Date de réception préfecture : 04/10/2024

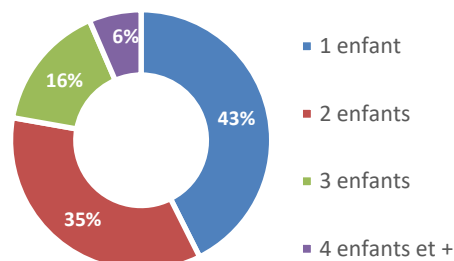


## Multi accueil des Vignes

SITUATION FAMILIALE CRÈCHE DES VIGNES

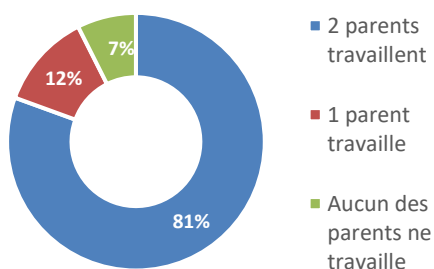


NOMBRE ENFANT A CHARGE CRÈCHE DES VIGNES

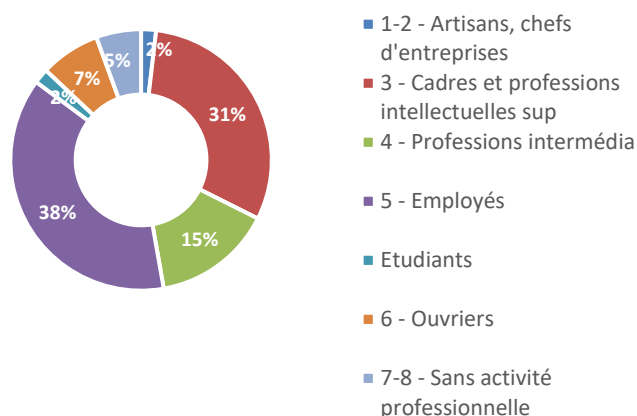


## Situation professionnelle et CSP

SITUATION PROFESSIONNELLE DES FAMILLES DE LA CRÈCHE DES VIGNES

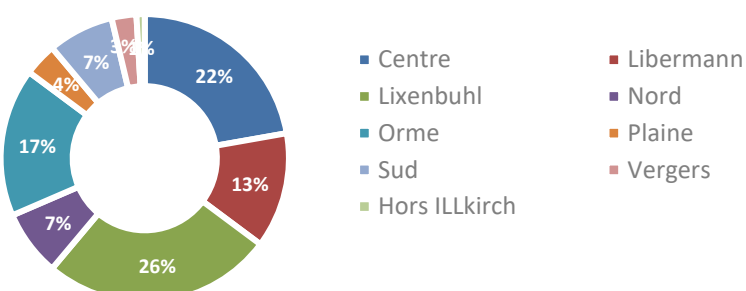


LA CATEGORIE SOCIO PROFESSIONNELLE DE LA CRÈCHE DES VIGNES



## Répartition selon les quartiers de la ville

QUARTIERS D'HABITATION DES FAMILLES DE LA CRÈCHE DES VIGNES



Nous dénombrons 13% de familles monoparentales sur le Multi accueil des Vignes et les familles sont majoritairement constituées d'un enfant et deux enfants

93% des familles sont actifs et la CSP des employés et des cadres sont largement représentées.

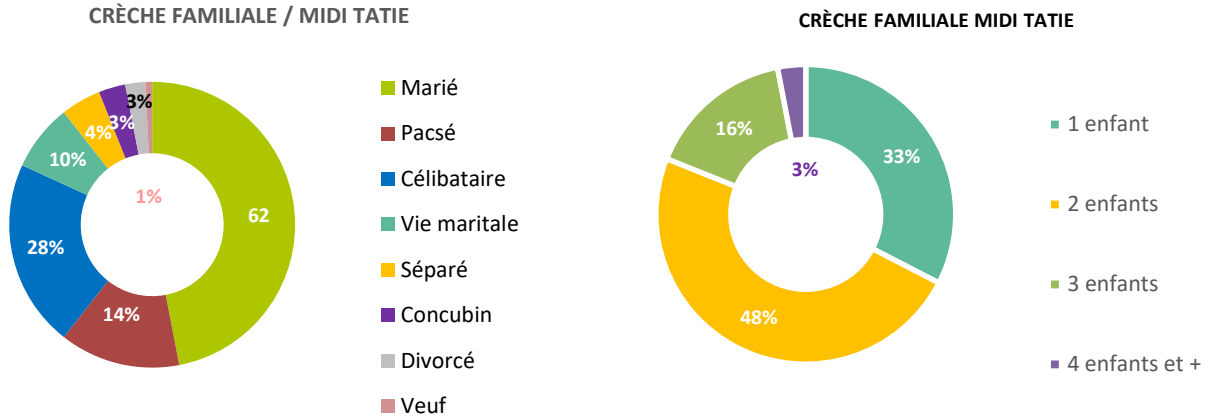
Les familles résident pour majorité sur les quartiers du Centre, de l'Orme et Libermann limitrophes au multi accueil des Vignes.

Et à noter que 26% des familles résident hors Illkirch

Accusé de réception en préfecture  
067-216702183-20240925-DL240912-DEVE01-DE  
Date de réception préfecture : 04/10/2024

## Crèche familiale et service Midi Tatie

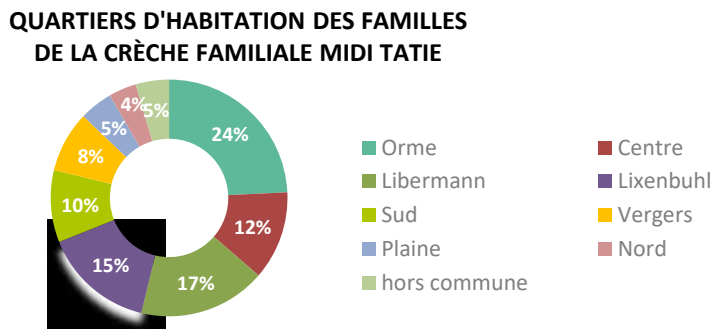
### Situation familiale



### Situation professionnelle et CSP



### Répartition selon les quartiers de la ville



8% des familles sont monoparentales et sont majoritairement composées de 3 enfants.

Employés et professions intermédiaires représentent 61% des CSP des parents, 11% sont sans activité professionnelle

Les assistantes maternelles étant réparties par secteur géographique sur la commune, le choix premier des familles est de favoriser la proximité depuis leur domicile

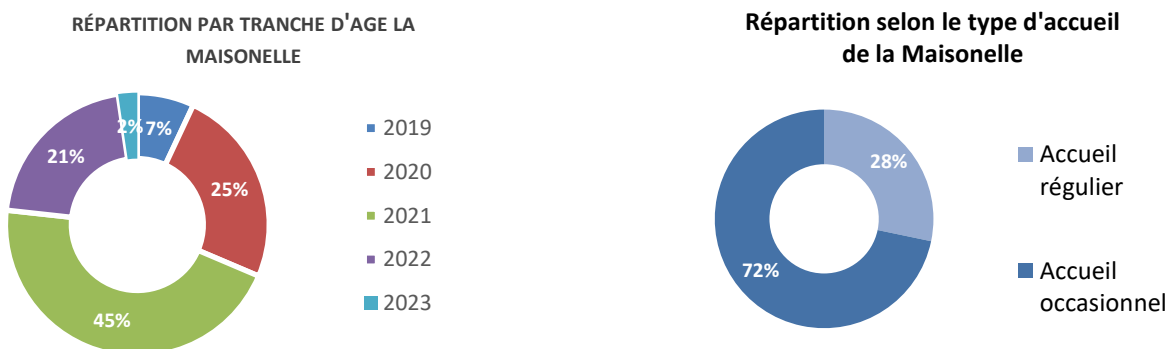
Accusé de réception en préfecture  
067-216702183-20240925-DL240912-DEVE01-DE  
Date de réception préfecture : 04/10/2024

# 1. Occupation et analyse des contrats du 1<sup>er</sup> mars au 31 décembre 2023

## Halte Garderie La Maisonelle

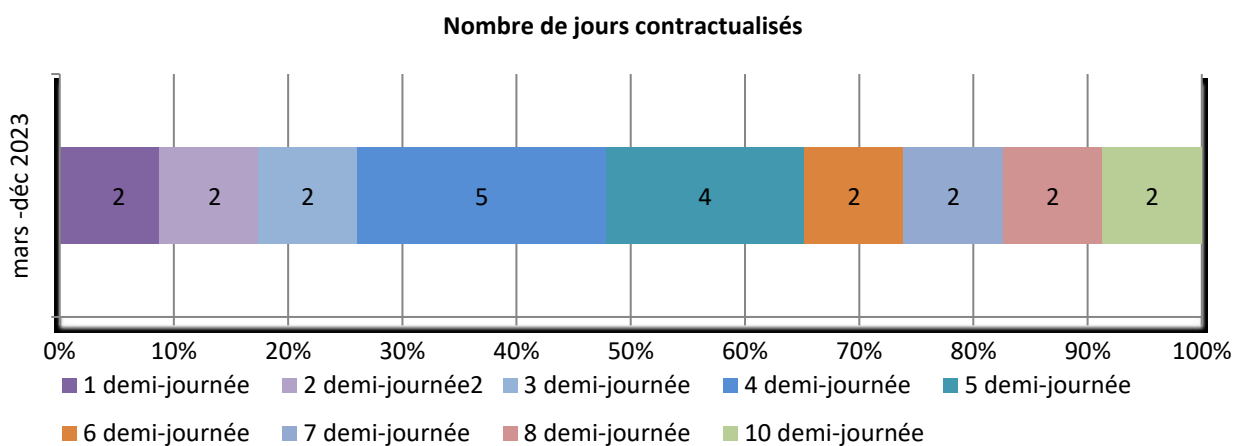
Le nombre

82 enfants inscrits issus de 80 familles sur la période du 1<sup>er</sup> mars au 31 décembre 2023



Les enfants inscrits à la Maisonelle en 2023 sont principalement nés en 2021 ce qui s'explique du fait de la volonté des familles d'utiliser ce mode d'accueil comme un lieu de socialisation à part entière. Seul 28% des contrats sur 2023 sont établis sur un modèle régulier pour répondre au mieux aux besoins de souplesses des familles

Les différents contrats en accueil régulier de 1 à 5 jours



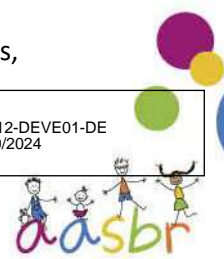
Les parents réservent en moyenne 5 à 4 demi journées pas semaine et ont une large préférence pour les matinées.

Le mercredi est une journée pour laquelle l'occupation est moindre.

### Enfants en situation de handicap ou atteints de maladies chronique

Pendant cette période, 9 enfants nécessitants un protocole d'accueil individuel ont été accueillis, ainsi qu'un enfant en situation de handicap

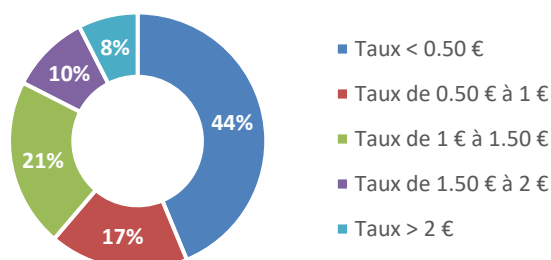
Accusé de réception en préfecture  
067-216702183-20240925-DL240912-DEVE01-DE  
Date de réception préfecture : 04/10/2024





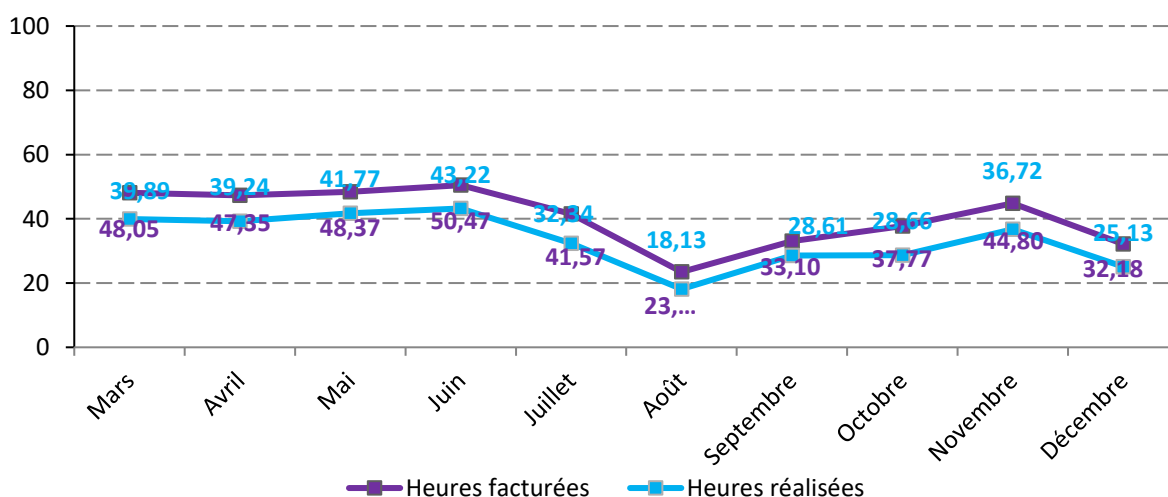
## Participation financière des familles moyenne et par tranche du plancher au plafond

TAUX PARTICIPATION FINANCIERE MAISONELLE



Le tarif minimum est de 0.23€ euros, le maximum est 4.84€ et le tarif moyen est de 0.91€.

Taux d'occupation



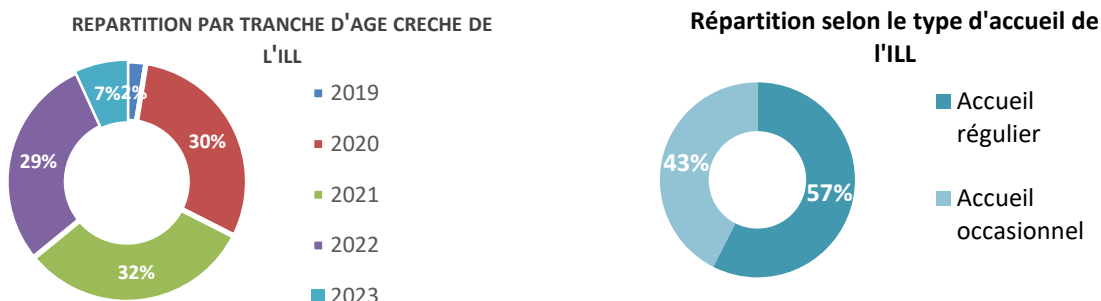
Nombre de jours d'ouverture : 184  
 Nombre heures potentielles : 37298  
 Nombre heures facturées : 15586.50  
 Nombre heures réalisées : 12825.50  
 Taux d'occupation sur heures facturées : 41.79%  
 Taux d'occupation sur heures réalisées : 34.39%

Pour la première période du 1<sup>er</sup> mars au 31 juillet : 60 enfants inscrits

Pour la période du 1<sup>er</sup> septembre au 31 décembre : 55 enfants inscrits. Les adaptations se sont échelonnées de septembre à décembre et se poursuivent encore sur janvier et février

## Le nombre

116 enfants inscrits sur la période du 1<sup>er</sup> mars au 31 décembre 2023

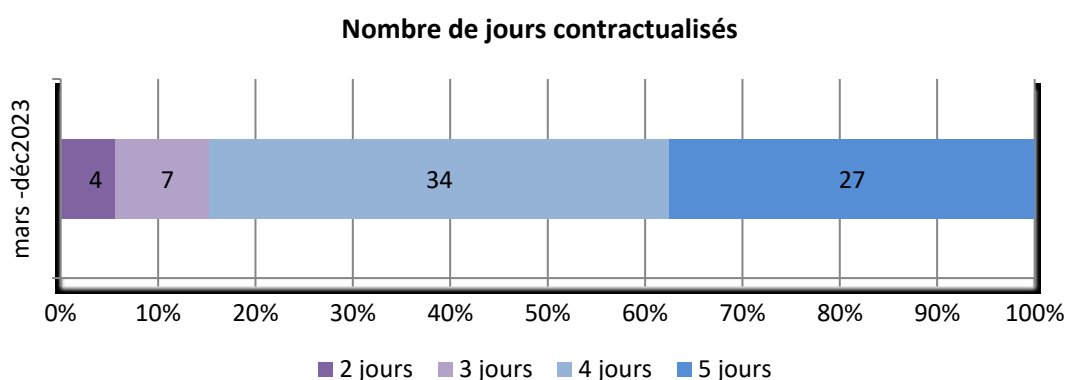


Les enfants nés en 2020 2021 et 2022 forment des groupes homogènes qui correspondent à nos groupes d'enfants en section. Les enfants nés en 2020 ont quitté la crèche pour intégrer l'école et sont progressivement remplacés par ceux nés en 2023. Toutefois, nous ne sommes pas encore à l'équilibre.

Les enfants nés en 2019 ont été scolarisés en septembre et demeurent inscrits les mercredis et vacances scolaires.

Tous les contrats passent en occasionnel pendant l'été afin de répondre au mieux aux besoins des familles

Les différents contrats en accueil régulier de 1 à 5 jours



La majorité des contrats sont établis sur 4 jours par semaine sans le mercredi.

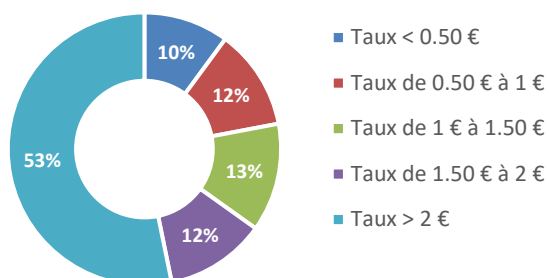
Les heures en début et fin de journée ne sont que très peu exploitées. Entre 7h30 et 8h nous comptons une moyenne de 5 enfants et en fin de journée sur le créneau de 18h à 19h, une moyenne de 2 enfants.

Enfants en situation de handicap ou atteints de maladies chroniques

Cette année, 5 enfants nécessitant des PAI pour des allergies alimentaires (lait, œuf, haricots, mais..) ont été accueillis

## Participation financière des familles moyenne et par tranche du plancher au plafond

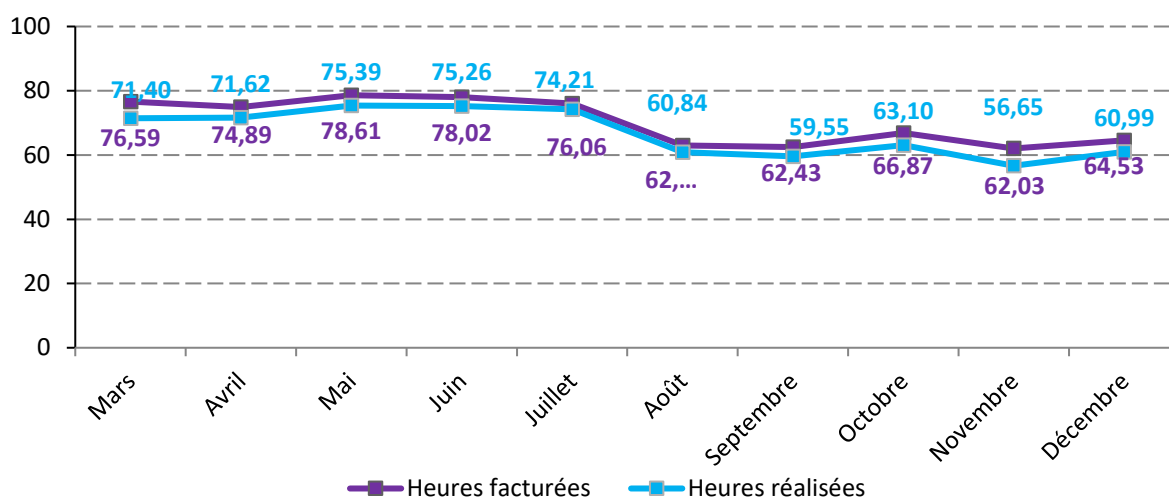
### PARTICIPATION FINANCIERE CRÈCHE DE L'ILL



Plus de 50% de nos familles ont un tarif horaire supérieur à 2% , reflet de la CSP des familles résidant dans le secteur Centre.

Le tarif minimum est de 0.26€ , le maximum de 3.71€ et le tarif moyen de 2.04€

### Taux d'occupation



Nombre de jours d'ouverture : 181

Nombre heures potentielles : 114 030

Nombre heures facturées : 79 593.50

Nombre heures réalisées : 75 0526

Taux d'occupation sur heures facturées : 69.80%

Taux d'occupation sur heures réalisées : 66.23%

Pour la première période du 1<sup>er</sup> mars au 31 juillet : 88 enfants inscrits

Pour la période du 1<sup>er</sup> septembre au 31 décembre : 72 enfants inscrits.

Suite à une période recrutement du personnel à la rentrée de septembre, 3 places sont restées vacantes au sein de la section des bébés.

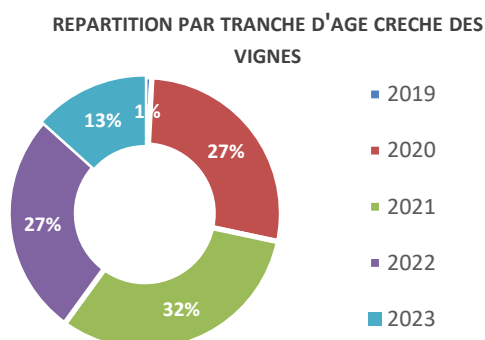
Nous constatons par ailleurs une année 2023 en nette diminution, les contrats étant moindre aussi bien en nombre de jour qu'en amplitude horaire.

Accusé de réception en préfecture  
067-216702183-20240925-DL240912-DEVE01-DE  
Date de réception préfecture : 04/10/2024

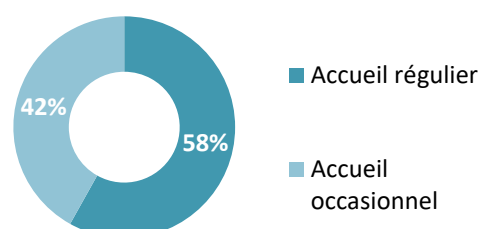
## Multi accueil des Vignes

### Le nombre

114 enfants inscrits sur la période du 1<sup>er</sup> mars au 31 décembre 2023



### Répartition selon le type d'accueil des Vignes

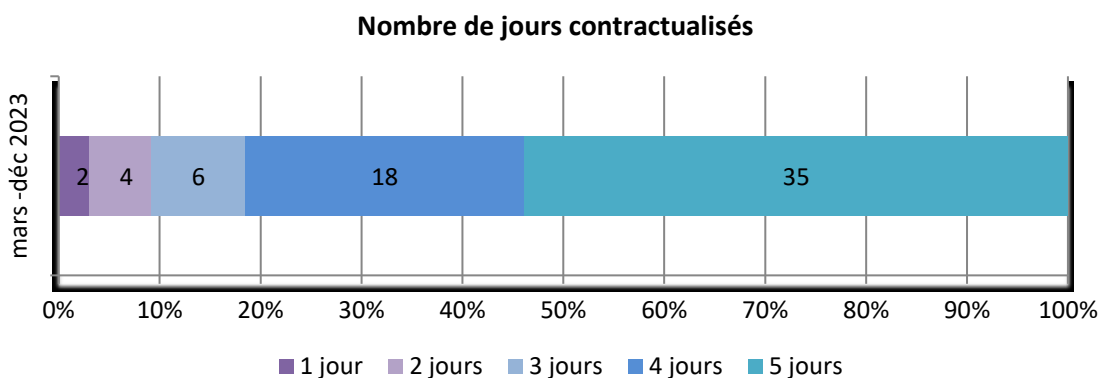


Les groupes d'âge sont quasi à l'équilibre et sont le reflet des 3 sections. Les enfants nés en 2020 ont quitté la crèche cet été pour intégrer l'école maternelle et sont pour partis remplacés par les enfants nés en 2023.

Nous comptons 69 enfants inscrits en contrat régulier et 55 enfants inscrits en contrat occasionnel. Sont intégrés dans les accueils occasionnel les contrats dont les plannings sont variables à la semaine ou au mois.

Tous les contrats passent en occasionnel pendant l'été afin de répondre au mieux aux besoins des familles

### Les différents contrats en accueil régulier de 1 à 5 jours



La majorité des familles sont inscrites sur la base de 5 jours par semaine par contre l'amplitude horaire des contrats est en déclin.

Les heures en début et fin de journée ne sont que très peu exploités. Entre 7h et 8h nous comptons une moyenne de 2 enfants et en fin de journée au-delà de 18h, 1 à 2 enfants sont présents.

### Enfants en situation de handicap ou atteints de maladie

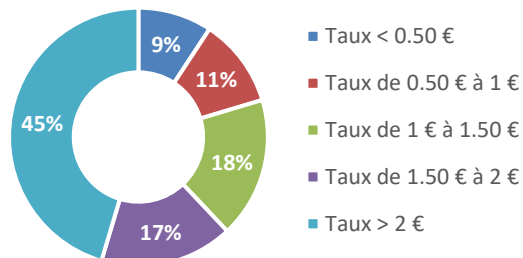
Pendant cette période, nous n'avons pas accueilli d'enfants porteur d'un handicap. En revanche, nous

Accusé de réception en préfecture  
067-216702183-20240925-DL240912-DEVE01-DE  
Date de réception préfecture : 04/10/2024

avons accueillis 4 enfants nécessitant un protocole d'accueil individuel.

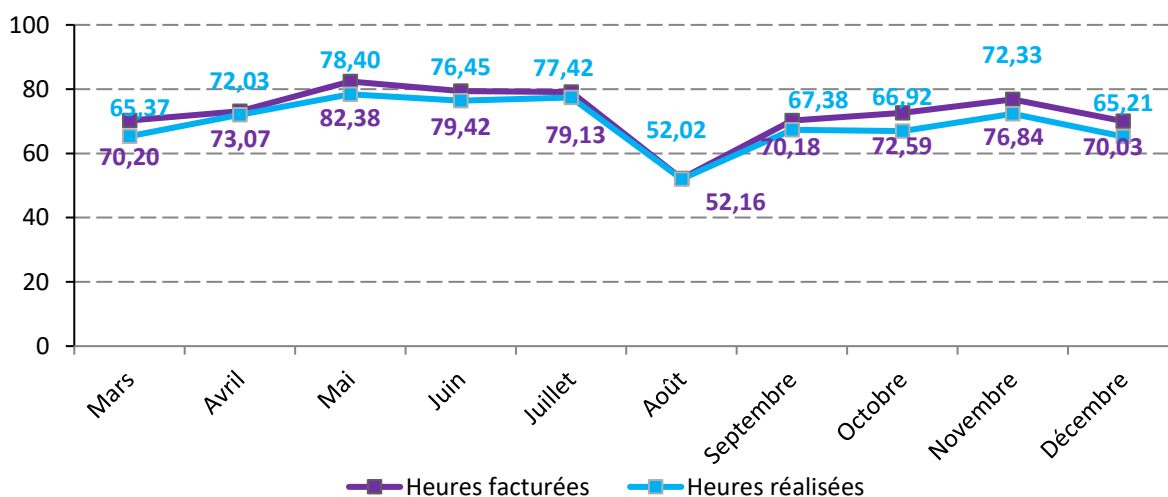
Participation financière des familles moyenne et par tranche plafond

**PARTICIPATION FINANCIERE RECRE DES VIGNES**



Le tarif minimum est de 0.23€, le maximum est 3.71€ et le tarif moyen est de 1.92€.

**Taux d'occupation**



Nombre de jours d'ouverture : 184  
 Nombre heures potentielles : 112 240  
 Nombre heures facturées : 83 376  
 Nombre heures réalisées : 79 463  
 Taux d'occupation sur heures facturées : 74.28%  
 Taux d'occupation sur heures réalisées : 70.80%

Pour la première période du 1<sup>er</sup> mars au 31 juillet : 88 enfants inscrits  
 Pour la période du 1<sup>er</sup> septembre au 31 décembre : 89 enfants inscrits.

La rentrée de septembre a subi une baisse d'activité du fait de réductions de contrats horaires par rapport aux demandes initiales et reports d'inscription sur le premier quadrimestre.

Accusé de réception en préfecture  
 067-216702183-20240925-DL240912-DEVE01-DE  
 Date de réception préfecture : 04/10/2024



## Crèche familiale et service Midi Tatie

### Le nombre

Nous comptons un total de 124 enfants inscrits en crèche familiale et 90 en Midi tatie sur la période du 1<sup>er</sup> mars au 31 décembre 2023

31 enfants de 2018

30 enfants de 2019

32 enfants de 2020

22 enfants de 2021

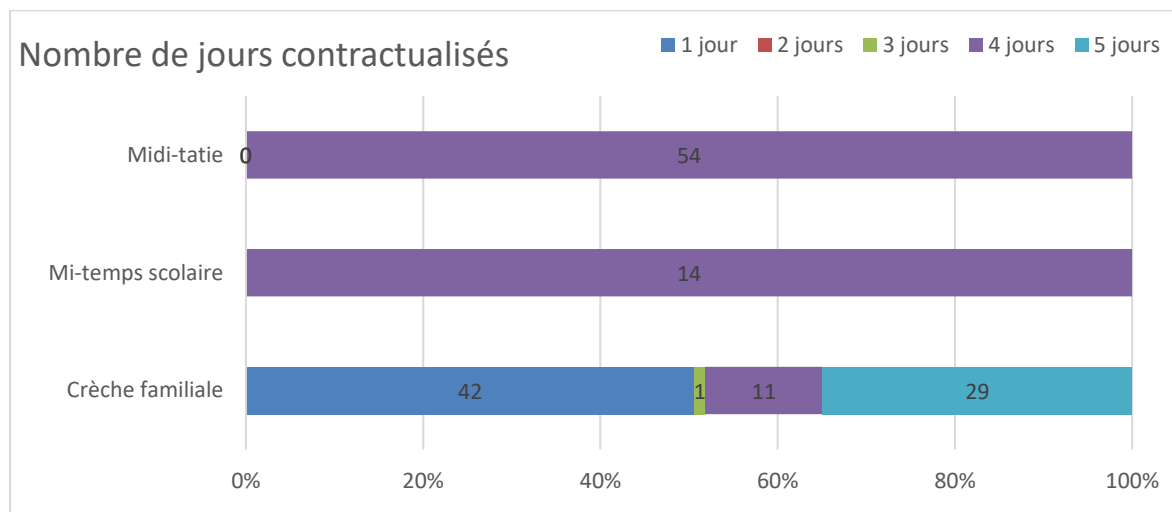
17 enfants de 2022

4 enfants de 2023

et service

	CF Régulier	CF Occasionnel	CF Cible forfait	CF Contrat Vacances	MT occasion	MT - 4 ans	MT +4 ans	MT + 6 ans
01/03/23 au 31/08/23	91	3	1	83	2	25	37	7
1/09/23 au 31/12/23	89	6	1	50		23	49	

### Les différents contrats en accueil régulier de 1 à 5 jours



Les familles optent principalement pour des contrats de 5 et 4 jours par semaine.

Les contrats d'une journée concernent les enfants scolaires en MT qui ajoutent le mercredi dans le cadre de l'accueil de la crèche familiale. Ce sont ces mêmes enfants qui vont ajouter des contrats spécifiques durant les vacances scolaires.

### Enfants en situation de handicap ou atteints de maladies chroniques

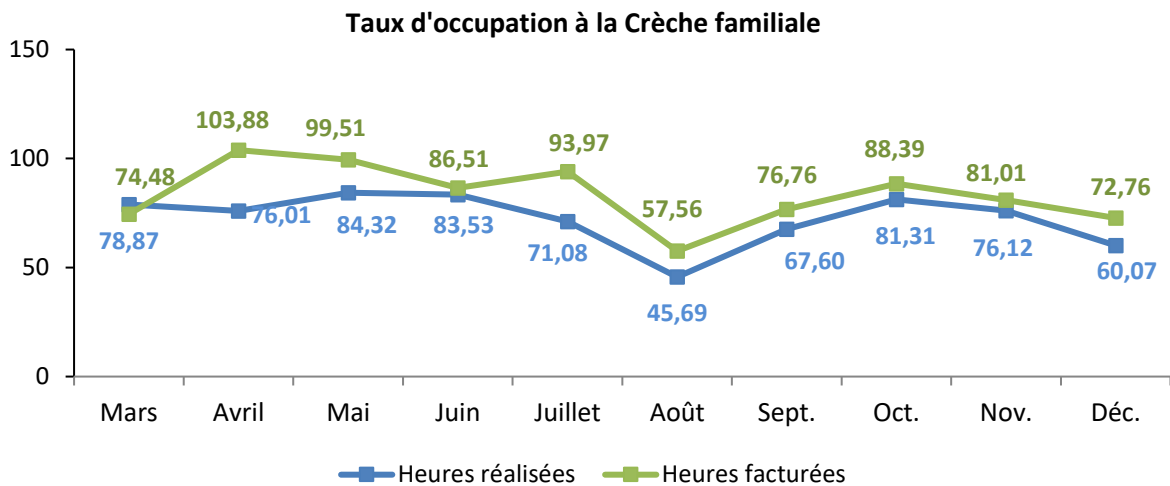
En 2023, 8 Projets d'Accueil Individualisé (PAI) ont été mis en place.

3 PAI liés à un problème alimentaire,

5 PAI liés à un problème pulmonaire.

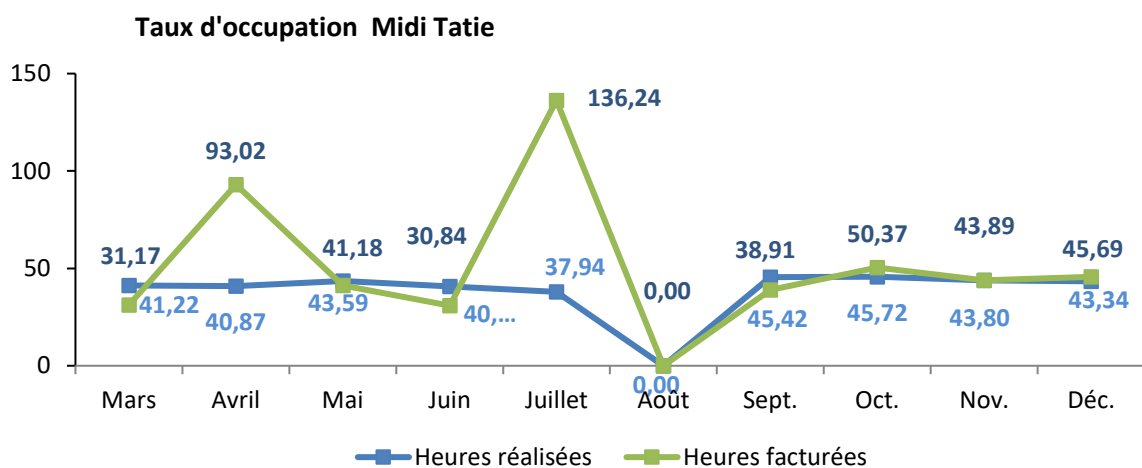
## Participation financière des familles

2023		Tarif incluant 6 ans
CF	1.18	
MT	1.14	2.14



### CRECHE FAMILIALE

Nombre heures potentielles : 98880  
 Nombre heures facturées : 81 909.5  
 Taux occupation facturé : 83.48%  
 Nombre heures réalisées : 71586.84  
 Taux occupation réalisées : 72.46%



### MIDI TATIE

Nombre heures potentielles : 55200  
 Nombre heures facturées : 24837.14  
 Taux occupation facturé : 56.37%  
 Nombre heures réalisées : 23684.32  
 Taux occupation réalisées : 42.51%



### III. QUALITE D'ACCUEIL - PROJETS PEDAGOGIQUES

#### 1. La délégation de service

L'AASBR poursuit un but social général, sans aucun but lucratif, politique ou religieux et est inscrite au Registre des Associations du Tribunal d'Instance de Strasbourg au volume XVIII n°55.

Nous endossons en pleine connaissance de cause les missions de continuité de service public qui nous sommes confiées, avec la volonté constante de satisfaire les familles et la collectivité.

De part notre organisation de proximité constituée de services supports mobiles et disponibles (RH, finances, gestion des familles, référant pédagogique, référent santé, maintenance et sécurité), nous avons la volonté d'accompagner et soutenir nos directeurs de manière réactive.

L'AASBR dispose d'une équipe de salariés qualifiés « volants », nommée Pool, dédié à l'organisation des remplacements pour assurer la continuité de service. Nos établissements d'accueil collectif ont pu bénéficier de leur appui.

Pour cette première année de reprise, 2 comités de suivi ont eu lieu entre la ville et l'AASBR ainsi qu'un comité technique dédié aux travaux à prévoir sur la durée du contrat.

Des échanges réguliers ont lieu entre la ville et la responsable de secteur de l'AASBR ou les directrices des établissements d'Illkirch.

#### 1. Qualité des repas

L'alimentation est un sujet sensible et une priorité pour l'AASBR.

L'AASBR veille au strict respect des exigences de la loi Egalim à savoir : 50% de produits sous signe de qualité et d'origine dont minimum 20% de Bio, réduction de l'utilisation du plastique dans le domaine alimentaire et intensification de la lutte contre le gaspillage alimentaire.

L'AASBR a choisi de travailler avec Transgourmet qui est un acteur reconnu dans son domaine. Les pratiques cadrées permettent de respecter les critères de qualité avec une exigence de traçabilité

Chaque professionnel contribue à garantir une qualité alimentaire en respectant les différents protocoles et consignes prévus dans l'établissement. L'allaitement, la conservation du lait maternel font également l'objet de points de vigilance à respecter.

#### Halte Garderie La Maisonelle

Les gouters proposés sont livrés quotidiennement par notre prestataire, Ansamble (antenne de l'Alsacienne de Restauration), dont la cuisine centrale se situe à Erstein.

Les gouters sont élaborés par une diététicienne et répondent au cahier des charges imposé.

#### Multi accueil de

La cuisine est transformée sur place par deux cuisiniers, c'est trans gourmet qui livre. Le cuisinier en accord avec la diététicienne de trans gourmet fait les menus. Le tout dans le respect des normes

HAACP et conforme à la loi Egalim. Nous avons un laboratoire indépendant Laberon qui fait des prélèvements une fois par mois.

### Multi accueil des Vignes

La cuisine est réalisée sur place, d'après les menus élaborés par la diététicienne de Transgourmet.

### Crèche familiale et service Midi Tatie

Les assistantes maternelles s'engagent à respecter une charte qualité qui a été mise en place au sein de la crèche familiale et de son service Midi Tatie dans le respect du contrat nous reliant à la ville d'Illkirch

## 2. Intégration des établissements dans leur environnement : partenaires et intervenants

Nos établissements s'inscrivent dans une dynamique de quartier et plus largement dans la dynamique générale de la ville d'Illkirch. Cette ville offre une diversité de possibilités dans de multiples domaines (social, médico-social, éducatif, local...) et ces richesses sont mises au service des enfants, de leurs parents et des équipes.

### 3.1 Social et Médico-Social

Le lien avec nos partenaires institutionnels médico-sociaux, permet d'améliorer le travail de prévention précoce, de renforcer l'accueil individualisé d'enfants en difficulté ou porteur de handicap afin d'offrir un espace de socialisation et d'éveil adéquat à chacun.

Nos équipes développent un travail de partenariat avec le réseau **institutionnel local (CAMSP/PMI)** afin de mettre en œuvre un travail de prévention et de partenariat avec ces **services sociaux** auprès desquels les professionnels de l'établissement pourront trouver **conseils, solliciter l'avis et orienter, si besoin, les familles.**

### Halte Garderie La Maisonelle

La halte garderie a vocation à s'inscrire dans la dynamique social du quartier d'où la richesse des partenariats.

La PMI : travail en collaboration pour le suivi des familles

Le CMP : orientation des familles vers le CMP si besoin

CENTRE MEDICO SOCIAL : réunion de concertation avec les différents professionnels socio-éducatifs concernant le suivi de certains enfants

Le CRHEP : intervention ponctuelle

LE GRENIER : orientation réciproque de familles

GROUPE LIEBERMANN : lien avec les partenaires du quartier, actions petite enfance commune ( ex : la grande lessive, semaine contre les écrans...)

LES ECOLES DU QUARTIER : réunion en vue de faciliter l'inclusion à l'école d'enfants en situation de handicap accueillis à la halte garderie

L'accueil de jour : partenariat avec les éducateurs de l'accueil de jour dans le but de faciliter la transition entre les deux lieux pour les enfants accueillis

Pour nos établissements collectifs de Ill et Vignes, la PMI est notre premier partenaire

### Crèche familiale et service Midi Tatie

La Crèche Familiale est en lien constant avec la PMI qui est décisionnaire pour les agréments d'accueil aux assistants maternelles.

L'agent administratif envoie les bulletins d'entrée et de sortie des enfants

D'autres partenariats (Centre Ressources Petite Enfance et Handicap, Plateforme de Coordination et d'Orientation, CMP) sont envisagés lorsque certaines situations le nécessitent.

## 3.2 Culturel

### Halte Garderie La Maisonelle

La médiathèque

Le parc Friedel

Le phare de l'III

### Multi accueil

Les enfants bénéficient de la proximité de la médiathèque d'Illkirch pour proposer des expéditions littéraires

### Multi accueil des Vignes

La médiathèque :

Nous travaillons avec la responsable du pôle enfance de la médiathèque. Nous allons régulièrement emprunter des livres sur les thématiques que nous abordons avec les enfants. Il peut s'agir simplement des saisons, mais également de sujets plus spécifiques (les familles homoparentales, recomposées, divorcée par exemple) ou des sujets en lien avec les thèmes de nos expositions (la propreté, l'arrivée d'un petit frère ou d'une petite sœur ...) Ce partenariat s'inscrit dans nos actions autour du livre auprès des tous petits car nous défendons l'idée que l'introduction précoce du livre crée une base solide pour le développement intellectuel et émotionnel futur de l'enfant.

Le phare de l'III

Jardin partagé : nous avons mis en place un partenariat avec le phare de l'III depuis 2020 ; après une exploitation d'un jardin éphémère (en raison de la restructuration du quartier) destiné aux enfants de la crèche, nous avons maintenant accès à un jardin partagé situé rue de l'orme. Nous nous y rendons à pied le mercredi matin (d'avril à septembre si beau temps) avec un groupe d'enfants pour y travailler la terre, arroser et récolter quelques légumes, plantes aromatiques ou fruits. Un animateur du centre socio culturel nous y accueille.

En plus de permettre aux enfants de sortir de la crèche et découvrir leur environnement proche, ce type d'activité sensibilise les enfants à bio diversité de notre environnement (responsabilisation envers les insectes et la flore) et apporte de nouvelles expériences sensorielles et cognitives

### Crèche familiale et service Midi Tatie

La médiathèque

Le parc Friedel  
Le phare de l'III  
Jardin partagé  
écoles

Les divers équipements et services de la Ville d'Illkirch (CSC du Phare de l'III, Médiathèque Simone Veil, l'Illiade, les parcs et jardins, les écoles, le LAPE et le RPE) offrent de nombreuses possibilités aux dynamiques partenariales. Les assistantes maternelles étant mobiles, les ateliers d'éveil sont organisés sur les divers lieux.

### 3.3 Intervenants extérieurs

#### Halte Garderie La Maisonelle

La Maisonelle bénéficie de l'intervention d'une bénévole de l'association « lire et faire lire » : à raison d'une fois par mois, elle partage sa passion du livre et de la narration.

Des séances de yoga pour tous petits sont proposées : éveil corporel et retour au calme avec une intervenante de l'association « autour du baobab » intervenant une fois par mois

#### Multi accueil

L'activité psychomotrice « Zumbalazoum » offre un temps où l'enfant peut sauter, jouer, imiter et laisser libre cours à son imagination ainsi qu'à son sens artistique. Elle contribue au développement général sur le plan moteur, affectif et cognitif.

L'éveil musical : une fois par mois environ, notre intervenant extérieur, conduit avec tous les différents groupes d'âge une activité d'éveil sensoriel avec la découverte des sons à l'aide d'instruments et de matériels variés.

Les ateliers « C'est Génial » : ces ateliers scientifiques proposés par un docteur en Biologie Moléculaire. Pour susciter la curiosité des enfants, développer leur éveil. Sur des thèmes particuliers (ce qui coule, ce qui flotte, les mouches, l'effet des aimants...). Les enfants participent ainsi à des activités d'éveil, chacune ciblant différents thèmes d'apprentissage (le toucher, la vision, l'odorat, le langage, les relations sociales).

« Le temps des histoires » en partenariat avec l'association « Lire et faire lire » : les bénévoles de l'association « Lire et Faire Lire » nous offrent une part de leur temps pour enchanter le quotidien des enfants à raison de 2 jours par semaine.

Atelier « Guede morje » (« Bonjour » en alsacien) : l'idée de cette activité est de proposer aux enfants une sensibilisation au dialecte alsacien pour les familiariser avec cette langue. Les intervenantes accueillent des petits groupes d'enfants autour de lectures, chansons et comptines en alsacien, dans la salle polyvalente. Les enfants découvrent dans le plaisir, les sonorités de la langue alsacienne. La motivation des deux intervenantes suscite l'intérêt et la curiosité des enfants. Le mercredi hors vacances scolaire.

#### Multi accueil des Vignes

La présence d'intervenants extérieurs en crèche favorise l'ouverture des enfants au monde social et culturel environnant. Par leurs compétences spécialisées, ces professionnels offrent aux tout-petits



une variété d'expériences ludiques et éducatives, enrichissant ainsi leur perception du monde qui les entoure. La richesse de ces interactions hors du quotidien développent chez les enfants des compétences sociales, une curiosité culturelle et une sensibilité à la diversité. Enfin, les intervenants extérieurs peuvent partager des pratiques novatrices avec le personnel de la crèche, renforçant ainsi la qualité globale de l'accueil en crèche.

Éveil corporel : 2 fois par mois (sauf vacances scolaires), des séances de BABY DANSE sont organisées. Regroupés dans le hall ou dans le dortoir des roudoudous, les enfants (même les non marcheurs) peuvent ainsi se défouler et développer leur motricité en rythme et en musique.

Éveil musical et littérature enfantine : accompagné de sa guitare notre intervenant historique est venu 2 fois par mois jusqu'à cet été. Les enfants ont également bénéficié de temps d'histoires, à l'aide de différents supports tels que les kamishibais, les marionnettes...

Souhaitant un peu de renouveau, nous avons fait intervenir un autre musicien, qui est venu d'octobre à décembre 2023.

Éveil à l'alsacien : l'utilisation de la langue régionale en crèche revêt une importance cruciale pour favoriser le développement culturel et linguistique des enfants. Elle renforce leur identité locale, élargit leurs compétences linguistiques dès le plus jeune âge, et contribue à une sensibilisation positive à la diversité linguistique et culturelle. Chaque mercredi après-midi (sauf vacances scolaires), une enseignante et une bénévole de l'association « lire et faire lire » sont venus raconter des histoires et chanter en alsacien. Il s'agit d'une nouveauté pour notre crèche.

Les interventions de musique, danse et alsacien se poursuivent en 2024.

### Crèche familiale et service Midi Tatie

Le musicien intervenant de la Crèche Familiale, anime des temps d'éveil musical pour les enfants et les assistantes maternelles de la Crèche Familiale, à raison d'une fois toutes les trois semaines environ.

Les musiciens de l'**Harmonie « Vogesia »** de Lipsheim sont venus nous honorer de leur musique lors d'un goûter festif de Noël réunissant parents, enfants, professionnelles et équipe de la Crèche Familiale.

## 3. Le projet pédagogique

Le projet pédagogique concrétise les intentions éducatives de l'AASBR et de ses établissements. Il permet de fixer un cadre aux orientations de la structure. Le projet pédagogique reflète les engagements pour les enfants déclinés dans le projet éducatif. Il s'enrichit de la personnalité de chacune des équipes de terrain ce qui permet une réelle richesse de propositions et un engagement de la part de l'équipe qui s'investit dans la réflexion de ce projet.

## 4.1 , culturelles et artistiques

Qu'elle soit nommée activité dirigée, encadrée, éducative, ludique ou d'éveil, une activité doit rester pour l'enfant **une invitation à jouer**. L'essentiel étant que l'enfant soit libre de ses mouvements, et qu'il éprouve du plaisir à faire par lui-même, et à son rythme : le contraire priverait l'enfant de toute créativité !

L'essentiel est de trouver un équilibre entre l'activité proposée par l'adulte et la liberté pour l'enfant de développer sa créativité. Pour l'enfant tout est découverte à partir du moment où **il est acteur** de ses expériences !

L'éveil artistique et culturel accompagne les enfants dans la construction de leurs goûts, de leurs choix et dans leur découverte du monde. Les arts et la culture répondent à leurs besoins fondamentaux-cognitifs, émotionnels et d'expression par le langage – et développent leur imaginaire. L'éveil artistique constitue un levier indispensable à la découverte du monde et de ses richesses.

## 4.2 La libre circulation

Plusieurs établissements collectifs de l'AASBR, ont souhaité mener une réflexion autour **de la libre circulation de l'enfant** en crèche. L'idée principale étant d'offrir à l'enfant une place centrale tant dans l'espace que dans le jeu libre. **L'enfant est auteur et acteur de son jeu**, il décide de ce qu'il va faire, au moment où il le souhaite. L'enfant aura le choix de se diriger vers les jeux qui répondent à son intérêt du moment.

Le principe de la libre circulation consiste à laisser les enfants explorer leur environnement et à ouvrir les portes. Ceux-ci peuvent décider d'aller vers tel ou tel espace selon leur volonté, s'ils s'en sentent capables et suffisamment « sécurisés ». Ainsi, la libre circulation entraîne le décroisement des groupes et donc des tranches d'âges d'enfants accueillis.

L'important pour l'enfant c'est d'avoir tout à la fois, la liberté de choisir son jeu et la liberté de se mouvoir dans tous les espaces de jeux de la crèche.

Laisser circuler les enfants librement dans toute la crèche ne veut pas dire qu'il n'y a pas de limites, il ne s'agit pas de tout laisser faire à l'enfant, lui poser un cadre et des limites est essentiel pour sa sécurité affective et physique. Par sa bienveillance, dans un cadre sécurisant et contenant, l'adulte veillera à prendre soin de chaque enfant.

## 4.3

L'aménagement de l'espace dans les établissements collectifs est fondamental et indispensable pour mettre en œuvre un accueil de qualité. C'est le résultat d'un travail d'équipe, il doit correspondre à la réglementation en vigueur, être adapté à l'âge de l'enfant, à ses besoins et à ses intérêts. Il doit être adéquat aux choix éducatifs et pédagogiques de l'établissement. Il prend en compte les besoins individuels des enfants pour leur permettre d'être des explorateurs permanents dans un milieu rassurant, et stimulant leur curiosité.

Un espace bien géré, c'est aussi un véritable plaisir à travailler. Quand il est bien aménagé, c'est un espace qui donne envie, qui est beau, esthétique, où l'enfant comme l'adulte se sentent bien, en sécurité, où chacun peut respirer et se retrouver.

C'est aux professionnels de la petite enfance de penser, d'une façon générale, le cadre ludique parfaitement adapté dans lequel l'enfant pourra grandir, mais aussi l'espace fonctionnel dans lequel l'adulte et l'enfant trouveront leur place.

#### 4.4 Les postures professionnelles

Le positionnement de l'adulte dans l'espace, la rythmicité de ses déplacements, de ses paroles, ses postures, influencent le comportement de l'enfant. Un adulte calme, qui joue au milieu des enfants, sans jamais contraindre la participation de l'enfant, pose une base de sécurité affective.

Pour que l'enfant puisse jouer, découvrir son corps, explorer l'espace, manger, dormir... il a besoin de se sentir en sécurité tant physique, qu'affective. La sécurité affective va s'appuyer essentiellement sur la qualité de la relation adulte-enfant.

L'adulte en se mettant à la hauteur de l'enfant, en se mettant en jeu, montre à l'enfant sa présence bienveillante. Ce sont ces postures, rassurantes, discrètes qui guideront l'enfant sur le chemin de l'autonomie, en valorisant la confiance en soi de chacun.

**L'adulte est visible de tous, c'est un « phare »** qui éclaire et sécurise le jeu de l'enfant. Présent et disponible, il verbalise certaines actions de l'enfant, valorise ses expériences et le sécurise à travers le langage.

Dans le cadre des projets pédagogiques des structures, le rôle des professionnels s'articule autour des missions suivantes :

Aménager un environnement affectif, relationnel, spatial pour que l'enfant y crée lui-même les itinéraires de son développement et de son épanouissement.

Proposer des activités variées et épanouissantes.

Susciter l'imagination et les capacités créatives des enfants.

Favoriser le développement du langage. Notamment, l'utilisation de la communication gestuelle associée à la parole soutient l'émergence du langage oral. L'objectif premier de ce projet est de calmer les frustrations chez les tous petits et de soutenir le langage verbal de tous les enfants.

Permettre les échanges et émergence de questions sur son propre travail et celui des parents.

Soutenir et accompagner enfants et adultes dans leur questionnement. Participer à la professionnalisation des stagiaires, des apprentis et de personnels non diplômés recrutés dans une période de pénurie de recrutement inédite.

Répondre aux besoins des enfants en utilisant l'observation comme outil de travail. L'observation part d'une situation, d'un questionnement ou d'une préoccupation, c'est un réel outil pédagogique nous permettant de guider notre réflexion et d'améliorer notre approche professionnelle. L'observation nous permet également de prendre en compte des situations d'enfants porteurs de handicap, de veiller et répondre de la façon la plus adéquate à leurs besoins en respectant leurs compétences dans leur développement. Cette observation fine permet de mettre à jour des enfants pouvant avoir besoin d'accompagnement plus particulier.



## Halte Garderie La Maisonelle

Les types d'accueil étant très variés à la Maisonelle, il nous a semblé essentiel de veiller à organiser nos journées d'accueil afin que chacun puisse se repérer et se référer à des rituels sécurisants aussi bien dans le temps que dans l'espace.

Aussi chaque matinée et chaque après-midi est rythmée de manière identique pour que mêmes les enfants ne venant que très ponctuellement puissent se projeter.

Aussi, sont régulièrement proposés des ateliers contes, sensoriels ou encore culinaires permettant ainsi d'exploiter tous les espaces de la Maisonelle.

Un temps de regroupement en chansons est proposé sur chaque demi-journée, ainsi qu'une collation pour le plaisir de se retrouver autour d'une grande table.

## Multi accueil

### Les activités d'éveil régulières

Les ateliers enfants **“Arts Pla”** : les enfants expérimentent et se familiarisent avec le monde extraordinaire des couleurs. À travers différentes techniques chacun peut par sa sensibilité créer en toute liberté.

L'équipe de cuisine et les professionnelles proposent des ateliers de pâtisserie **« Les mains dans la farine »** aux enfants pour la confection de gâteaux et des « Bredele » à Noël.

**“L'espace doux” d'inspiration Snoezelen**, mobile dans le temps et l'espace. Son objectif est de proposer aux enfants un lieu refuge pour la détente et le calme. Cet espace sensoriel apaisant et sécurisant permet aux enfants de se ressourcer, de se recentrer et d'éveiller leurs sens en douceur dans une ambiance de bien-être. La professionnelle qui les accompagne vit un temps d'observations et d'interactions privilégiées, personnalisées.

**Les sorties** : médiathèque et marché ouvrent l'horizon des enfants sur leur environnement.

**Les anniversaires** de chaque enfant avec la confection d'un gâteau et la création d'une ambiance festive.

**Le « Libre-Jeu »** autour de cartons, tuyaux, bassines, tissus... : cette activité d'éveil s'articule autour de matériaux à la fois simples, neutres et peu sophistiqués.

En ce qui concerne la pédagogie **Pickler**, nous avons continué à mettre en place **l'itinérance et la motricité libre** à certains moments de la journée ainsi que notre travail de référence (référente de l'enfant, temps de regroupement...).

**L'espace Maria Montessori** : les objectifs de cette pédagogie bienveillante donnent envie : d'aimer, respecter son enfant, cultiver son autonomie, sa confiance en lui, son épanouissement, et le guider dans ses erreurs.

### Les projets de l'année

#### **Les journées à thèmes 2023**

Nous proposons d'organiser des journées autour d'un thème commun pour « casser la routine », vivre une ambiance différente à la crèche. Ces journées à thème donnent à vivre aux enfants/parents et professionnelles de nouvelles activités, découvertes et sensations. Elles sont activées lors des espaces ouverts. L'utilisation des livres, de musiques et de chansons sont une constante.

L'organisation des journées à thème prennent en compte les points suivants : l'accueil et l'aménagement - **Activités spéciales - Rassemblements - Repas et collation ...**

Quelques exemples de thématiques : Carnaval, la Chasse aux œufs de Pâques, la semaine du goût, Halloween, la journée « pulls moches de Noël », ou encore la journée « ateliers du rien », durant laquelle les enfants évoluent dans une pièce sans meuble ni jouets. Exercice enrichissant mettant en avant la créativité des enfants et leur permettant de prendre du temps pour soi.

### **Projets autour du livre**

**Le « Chat'c à livres »** : nous proposons aux enfants un « Chat'c à livres ». Ce « Chat'c » contient 3 à 5 livres appartenant à un enfant. L'enfant aime écouter des histoires qui contribuent à la mise en place progressive des notions de temps et d'espace, aident à consolider et améliorer la structuration de ses phrases. La lecture fait rire, met des mots sur des situations courantes et des émotions connues. Elle encourage la socialisation des plus jeunes enfants en organisant des moments de partage et d'échanges.

**La bibliothèque « Tourne page »** : la création de cette petite bibliothèque donne la possibilité aux enfants de choisir leurs lectures. L'enfant se sent libre de se saisir de la lecture à sa façon.

### **Le «Mur» de photos des Familles :**

Nous invitons les parents à nous confier une photo de leur famille. Cette photo peut être prise en mode selfie, portrait ou paysage, de manière humoristique ou même avec leurs animaux de compagnie. Les photos sont affichées à hauteur des enfants, elle deviennent support de langage et d'interaction.

### **Le projet « albums de photo » des familles.**

Ce projet a été conçu comme un outil pour accompagner les émotions des enfants. Les émotions chez l'enfant sont parfois mises à rude épreuve au cours d'une journée. L'album photo réalisé par les parents participe à apaiser ces émotions fortes parfois débordantes. Il est utilisé durant la journée pour des moments individuels et également, aussi pour des moments collectifs où chaque enfant est heureux de présenter sa famille.

### **« Bulle musicale » :**

Nous nous concentrons sur l'éveil musical et la découverte musicale du monde. Les enfants sont invités dans une ambiance sonore pour découvrir le monde en musique et en chansons. Les enfants découvrent ainsi la musicalité des voix, des instruments, des sons, ainsi que l'expression du corps et des émotions.

### **« Petit Loup » la mascotte :**

Elle accompagne les enfants dans leur vie quotidienne, notamment le weekend. Compagnon des enfants, elle fait la joie des petits qui partagent avec eux des moments de joie, de tendresse, mais aussi de réconfort. Elle permet aux enfants de vivre leurs émotions, de les exprimer par le biais de la médiation. Elle stimule la créativité par l'imaginaire et la communication. C'est un personnage repère et rassurant que l'enfant retrouvera tous les matins à la crèche.

« Petit Loup » accompagne les enfants à tour de rôle lors des vacances ou des week-ends pour vivre leurs aventures familiales . Un petit journal de bord recueille photos et commentaires qui témoignent des merveilleux moments passés ensemble.

### **« Baby Gym » :**

Une activité de gymnastique adaptée aux plus petits. Ludique, cette activité vise à développer la

Accusé de réception en préfecture  
067-216702183-20240925-DL240912-DEVE01-DE  
Date de réception préfecture : 04/10/2024



motricité des enfants à travers des exercices basés sur plusieurs actions.

Pour les plus jeunes, la gymnastique est l'activité idéale pour découvrir son corps et se situer dans l'espace.

### Multi accueil des Vignes

Le projet pédagogique de la crèche des vignes s'articule autour de la charte nationale de l'accueil du jeune enfant.

Notre mission première est d'accueillir l'enfant et sa famille dans leur individualité au sein d'une structure collective. Nous nous attachons à mettre en place un environnement sécurisé favorisant la création d'une relation de confiance entre les familles et les professionnels. Nous proposons des activités éducatives (ou moments de vie) favorisant l'expression individuelle, et l'éveil à la diversité. Pour cela, nous mettons l'accent sur le libre choix de l'enfant. Nous nous inspirons de différentes pédagogies : tout d'abord une approche LOZCY avec la motricité libre. La libre motricité de l'enfant encourage son exploration autonome de l'espace et du mouvement, favorisant ainsi son développement physique et cognitif. Nous pratiquons également l'itinérance ludique en permettant une libre circulation des enfants entre les 3 sections. Cette pratique encourage la découverte, la socialisation, et enrichi les expériences éducatives.

### Crèche familiale et service Midi Tatie

Les assistantes maternelles de la Crèche participent à des ateliers d'éveil, une à deux fois par semaine. Un planning des activités proposées est envoyé chaque mois aux familles et aux assistantes maternelles de la crèche.

Les ateliers sont en majeure partie obligatoires, d'autres sont proposés sur inscription (ateliers Jeux Toi et Moi, ateliers pendant les vacances scolaires ou les mercredis, associant les assistantes maternelles du service Midi-Tatie...).

Puisqu'ils sont amenés à venir régulièrement à ces temps collectifs, les enfants apprivoisent non seulement de nouveaux espaces, mais font également de nouvelles rencontres socialisantes. Rapidement, les enfants font la connaissance d'autres adultes et d'autres pairs.

L'objectif est que l'enfant puisse se sentir progressivement en sécurité et accepte de rester seul avec les personnes de l'équipe pédagogique. La « référente » qui l'accompagne, soit son assistante maternelle, pourra alors profiter d'un temps d'échange et de réflexion sur des thématiques pédagogiques variées (« groupe de paroles »). Ces temps se font en dehors de la présence des enfants, dans une salle annexe.

Le déroulement des ateliers est **ritualisé** : le temps de regroupement qui intègre le « rituel du bonjour » (comptines, histoires) permet à chacun de se sentir accueilli et de prendre connaissance en douceur des propositions de la matinée. De même, un temps de regroupement, prévu en fin de séance après le rangement des espaces, annonce le moment du départ.

Une mascotte accompagne les enfants durant toutes nos rencontres et fait le lien entre la crèche et les activités extérieures. Zébulon, un caméléon-marionnette, est ainsi présent dans toutes nos découvertes.

## Les activités régulières

Les **ateliers de motricité au Gymnase Messmer**, à raison d'une fois par mois, sont des rendez-vous très appréciés par les enfants et les assistantes maternelles. Un dojo avec du matériel de motricité adapté est mis à disposition des enfants. Ces derniers peuvent expérimenter l'équilibre, la force, l'endurance, la gravité... Ces temps contribuent au développement général de l'enfant sur le plan moteur mais aussi cognitif et social.

Des **ateliers de Motricité en Plein air** sont proposés dans les parcs lorsque les beaux jours reviennent.

Les temps de lecture à la **Médiathèque Sud** ont vu leur nombre réduire. Pour encourager malgré tout l'emprunt d'album, des séances « bébés-lecteurs » sont proposées, un mercredi par mois au minimum : les enfants d'âge « crèche » ainsi que ceux du Service Midi-Tatie y sont nombreux. Les assistantes maternelles prennent progressivement l'habitude de fréquenter la Médiathèque en dehors des « rendez-vous » fixés au planning.

Durant ces temps d'histoires contées, chaque enfant trouve l'aspect qui satisfait son besoin du moment : développement du langage, enrichissement de l'imaginaire, manipulation de l'objet-livre, plaisir des sonorités...

Dans un **projet de revalorisation de la place du livre** dans le quotidien des enfants et des professionnelles, les assistantes maternelles sont invitées à emprunter des livres de la Crèche familiale (certains leur sont confiés lors des Visites à Domicile). L'abonnement aux livres « Ecole des Loisirs » a été proposé afin que les assistantes maternelles investissent les albums à leur domicile avec les enfants accueillis.

Des séances d'**éveil musical**, animées par un intervenant extérieur, sont proposées aux enfants accompagnés de leur assistante maternelle. Les ateliers d'éveil à la musique sont axés sur l'écoute, la pratique du chant et des instruments, la transposition corporelle des éléments sonores. Ce sont avant tout des ateliers ludiques visant à soutenir la curiosité des petits et leur développement global.

Les **ateliers « cuisine »** étant très demandés par les assistantes maternelles, des rencontres culinaires sont proposées ponctuellement dans les locaux de la Crèche Familiale (recettes autour de la carotte, autour de la courge, galette des rois). En lien avec ces ateliers, des sorties au Marché sont envisagées

Les **ateliers « jardinage »** font généralement leur retour avec l'arrivée du printemps. Les enfants participent au rafraîchissement des bacs à fleur à l'entrée de la Crèche. Ils s'initient également au jardinage en faisant des expériences de semis. Ces temps d'initiation et de découvertes s'inscrivent plus largement dans un « **projet d'éveil à la nature** », alliant aussi sorties dans les parcs de la Ville (Parc des Chaumes, Parc Friedel, Parc des Bonnes Gens, Parc du Centre de Traumatologie) et sorties en forêt. **L'aménagement d'un jardin, en partenariat avec le RPE**, a abouti en septembre 2023. Quelques ateliers de « découverte des lieux, avec certaines assistantes maternelles, ont pu donner un avant-goût des possibilités d'exploitation du jardin (partie potager, partie manipulation, sentier pieds nus, etc.) Un travail de réflexion sur les modalités d'utilisation de ce jardin commun est en cours.

Les **matinées Jeux Toi et Moi** sont principalement proposées pendant les vacances scolaires ou les mercredis matin. Une fois inscrit, le groupe dispose ainsi de la Salle de Jeu et du matériel de la Crèche Familiale. La présence d'une Éducatrice de Jeunes Enfants peut être sollicitée par

les assistantes maternelles (idées d'activités, thématiques pédagogiques à aborder, besoin de partager, de lâcher prise).

Les matinées du mercredi sont majoritairement « réservés » aux assistantes maternelles du service « Midi-Tatie ». Des ateliers avec une proposition spécifique sont proposés aux « enfants scolaires » (lectures à la Médiathèque, cuisine, etc.)

### Les activités ponctuelles

La traditionnelle **chasse aux œufs** s'est déroulée dans les jardins du Mulhegel et a été suivie d'un temps de « comptines et lectures autour de l'arrivée du printemps ».

La **visite de la Caserne des pompiers courant du mois de juin**, sortie attendue, permet aux enfants de partir à la découverte des véhicules et de cet univers professionnel qui suscite toujours beaucoup d'intérêt.

**Des matinées dans certaines écoles maternelles** (« C'est l'année de mes trois ans ») ont été organisées en partenariat avec le LAPE Le Grenier. L'objectif étant de faire découvrir aux futurs scolarisés le nouvel environnement qui les attend à la rentrée. Quelques propositions ludiques (lectures, comptines, jeux) en lien avec la rentrée scolaire, en plus de la découverte des lieux, ont été largement investies par les familles et les enfants accompagnés de leur assistante maternelle.

Dans une autre école, le temps de découverte a pris la forme **d'un pique-nique**. Enfants, assistantes maternelles et familles se sont installés dans la cour pour partager le temps du repas de midi.

Les **goûters familiaux** et les **fêtes de fin d'année** font partie des activités spécifiques rythmant l'année à la Crèche Familiale.

En début d'année 2023, un **concours de galette des rois** a été célébré au sein de la Médiathèque Simone Veil, après un temps « lectures et comptines ».

Familles, assistantes maternelles et enfants ont pu être réunis également lors de la **fête d'été autour d'un pique-nique au Parc Friedel**. Un temps de lecture en plein air y était animé par la Médiathèque et une petite visite des animaux de la ferme a suivi.

En décembre, la **fête de Noël** a pris la forme cette année d'un goûter musical : adultes et enfants ont eu le loisir d'écouter les chants de Noël interprétés par les musiciens de l'Harmonie de Lipsheim.

La **Saint Nicolas** : Après le passage du Saint-Nicolas et la distribution de Mannele, assistants maternels et enfants de la Crèche Familiale et du RPE ont partagé un temps de lectures et de comptines sur le thème de l'hiver, suivi d'un partage autour d'une boisson chaude.

## 4.5

### la crèche familiale et du service midi tatie

**Durant les ateliers d'éveil en salle de jeux**, la posture d'observation des assistantes maternelles est encouragée. Les assistantes maternelles se positionnent dans l'espace comme des « adultes-phares » (notions retravaillées en groupe de parole) : le regard de l'adulte éclaire l'espace de jeu, garantissant ainsi à l'enfant, par sa présence bienveillante, la sérénité requise pour les explorations diverses.

Il s'agit également de trouver une juste distance, d'apprendre à « laisser faire l'enfant seul », de prendre plaisir à être avec lui dans un temps de jeu

**Durant les groupes de paroles**, les assistantes maternelles poursuivent le travail d'une prise de conscience de leur posture professionnelle à travers des thématiques variées (ex : Qualité de présence auprès des enfants, Hygiène et soins, Séparations et Retrouvailles).

La mise en place de **groupes d'analyse de pratique** pour les assistantes maternelles a été bien accueillie. Une psychologue est intervenue à trois reprises à la rentrée pour toutes les assistantes maternelles (Crèche Familiale et Midi-Tatie).

Depuis janvier 2023, des **soirées thématiques** ont réuni les assistantes maternelles avec un double objectif : être dans une dynamique de réflexion et de projet quant à l'accueil des enfants au quotidien mais aussi fédérer l'équipe des assistantes maternelles en créant des espaces d'échanges conviviaux. Ainsi, de nombreuses assistantes maternelles ont répondu à l'appel pour « Bricoler des jeux à partir d'éléments de récup' », pour « élaborer et cuisiner un menu », pour « fabriquer des busy boards » ou encore « créer des supports narratifs ou marionnettes ».

Les assistantes maternelles sont mises à contribution. Sollicitées par l'équipe de la Crèche qui souhaite les rendre actrices et forces de propositions, les assistantes maternelles participent à un recueil d'activités saisonnières. Régulièrement, elles partagent des idées d'activités réalisées chez elles (photos et texte à l'appui).

Lors des **visites à domicile**, l'équipe pédagogique observe l'évolution des enfants au sein du groupe d'accueil, échange individuellement avec l'assistante maternelle et transmet parfois des articles en rapport avec la discussion du moment. Cet accompagnement permet de soutenir et de faire évoluer les pratiques professionnelles.

Le **travail d'aménagement de l'espace au domicile de l'assistante maternelle** ainsi que sur le matériel pédagogique proposé perdure. Les assistantes maternelles qui rejoignent la Crèche Familiale sont informées du contenu de la formation sur les Espaces Je(u).

## IV. COMMUNICATION AUX FAMILLES ET ECHANGES PROFESSIONNELS

### 1. Créer une relation de confiance

Les parents sont aussi bien auteurs et acteurs dans la vie de l'établissement. Leurs compétences parentales sont à valoriser, solliciter et surtout reconnaître en tant que premiers éducateurs de leur enfant.

Nos établissements d'accueil sont également des lieux de partage et d'écoute. Inclure les familles à la vie de l'établissement est une priorité.

#### 1.1

##### Halte Garderie La Maisonelle

Le premier contact avec la halte-garderie se fait par l'intermédiaire d'un rendez-vous avec la directrice, c'est l'occasion d'expliquer le fonctionnement de la structure et de présenter le projet mais aussi d'apprendre à se connaître, à tisser tout doucement ce lien de confiance

Tout au long de l'année, des échanges avec la professionnelle référente sont proposés aux parents pour faire le point sur le développement de leur enfant et répondre aux éventuelles questions des parents.

### Multi accueil de

Au moment de l'inscription, la direction rencontre individuellement chaque famille afin d'organiser l'accueil de leur enfant dans le respect et la confiance. Cette première rencontre est particulièrement importante pour instaurer cette nouvelle relation.

### Multi accueil des Vignes

De nombreux temps d'échanges, de paroles, d'informations sont organisés pour les parents. L'Etablissement étant un lieu d'appui à la parentalité, les familles peuvent solliciter un entretien auprès du directeur ou de son adjoint, afin d'échanger sur tous les sujets dont ils ressentent le besoin.

Sur un mur pédagogique, nous proposons des expositions sur les thèmes liés à la petite enfance ( le sommeil, l'alimentation, la libre motricité, le non genré.....).

### Crèche familiale et service Midi Tatie

#### La rencontre entre la famille et l'équipe de direction

Lors d'un premier entretien, le fonctionnement de la Crèche Familiale est transmis aux familles, c'est aussi un temps d'échanges, de réponse aux questions, ainsi que la transmission des coordonnées de l'assistante maternelle à contacter.

#### L'adaptation en salle de jeu

En parallèle du temps d'adaptation de l'enfant chez l'assistante maternelle, un temps d'accueil (et d'adaptation) est proposé en salle de jeu. Le temps d'une matinée, l'enfant est entouré de ses parents, de son assistante maternelle et d'une personne de l'équipe pédagogique. Ce temps privilégié permet ainsi à l'équipe pédagogique de garantir un accueil et un accompagnement plus individualisé pour chaque enfant. Il permet à la famille de mieux connaître l'équipe encadrante et de mieux percevoir l'accompagnement que propose celle-ci aux assistantes maternelles. C'est aussi l'occasion d'observer d'éventuelles difficultés de séparation, de soutenir différents aspects de la parentalité, et ainsi d'accompagner chaque partie (assistante maternelle, parents et enfant) dans cette nouvelle aventure.

#### Les visites à domicile

Lors de visites à domicile chez les assistantes maternelles, l'équipe pédagogique a parfois l'occasion de rencontrer les familles.

## 1.2 Les réunions

Nos quatre établissements ont à cœur d'organiser les réunions de rentrée qui ont pour but de présenter les équipes aux parents, de présenter le projet de l'année et de répondre à toutes les interrogations.

Ces temps de rencontre se veulent conviviaux, équipe et direction se rendent disponibles pour que chacun puisse s'y sentir à l'aise et accueilli.



### 1.3 Les fêtes et évènements, les ateliers parents

#### Halte Garderie La Maisonelle

Des ateliers parents enfants ont été organisés cette année afin que les parents puissent profiter d'un temps privilégié autour d'une activité cuisine avec leur enfant.

Les fins d'année sont l'occasion d'inviter les familles à un moment festif.

En juillet, à la Maisonelle, nous avons eu le plaisir de découvrir des danses et chants africains de deux familles venues partager leur culture avec nous. En décembre, nous avons invité les parents dans la structure à participer d'ateliers de bricolage avec leurs enfants. Ces moments sont suivis d'un buffet afin que les familles aient l'occasion d'échanger avec les professionnels.

Les fêtes de fin d'année ont été l'occasion de convier les familles à une matinée festive autour d'ateliers sur la thématique de Noël et d'un buffet.

**L'atelier « massages pour bébé »** proposée par une maman.

Le massage pour bébé est l'art d'utiliser le toucher sain et nourrissant afin de communiquer avec son bébé.

**L'atelier Parents/enfants « Racont'mÔa une histoire »**, animé à partir de supports de narration le plus varié possible (livres, marmite à mots, kami shibaï...).

**L'atelier Parents/Enfants « Si on chantait »**: deux professionnelles animent ce temps d'activité, l'occasion d'un moment de plaisir partagé.

**Les « P'tits déj » parents**: tout au long de l'année, le Multi accueil propose aux parents de se joindre à l'équipe et aux enfants pour partager un petit déjeuner placé sous le signe de la convivialité et du partage.

**Organisation d'un temps d'immersion** avec les parents pour favoriser la co-éducation.

La crèche est avant tout un lieu d'accueil pour les enfants mais c'est aussi un lieu d'échange pour les adultes (parents et professionnelles).

Permettre aux parents d'être familiers des lieux où leur enfant passe une grande partie de sa journée, d'y avoir des échanges avec les professionnelles (autres que les transmissions).

Donner à l'enfant un sentiment de sécurité dans un lieu investi par ses propres parents.

Ce temps constitue un moment privilégié, d'échanges (axes pédagogiques : sécurité, santé, activités d'éveil...)

Développer la coopération entre parents et professionnelles

Les parents seront amenés à agir et réagir par rapport à des enfants qui ne seront pas les leurs.

Découverte de la journée ritualisée (chants, ouverture des espaces ...)

Découverte du vivre ensemble et de l'organisation qui sous-tend le fonctionnement d'une section.

Observation de leur propre enfant dans un lieu collectif

**La fête de fin d'année scolaire** organisée autour d'un goûter et d'un concert animé par l'intervenante en éveil musical

**Le salon du livre**: c'est l'occasion pour les familles de rencontrer de nombreux auteurs et éditeurs jeunesse et de participer à une ribambelle d'animations imaginées et organisées par des professionnelles de structures Petite Enfance dont le Multi accueil de l'III. D'année en année, les professionnelles de notre Multi accueil cherchent avec passion et raison à donner le goût du livre sous

toutes ses formes et à développer le plaisir de la lecture pour les enfants de tous âges... L'événement a donné bon nombre de jolis moments à partager...

**La fête "Noël enchanté"** regroupe une grande majorité des familles autour d'un concert animé par un orchestre de 25 musiciens et d'un buffet gourmand. L'arrivée du Père Noël et de la Lutine est un moment magique.

### Multi accueil des Vignes

#### Les journées à thème

Tout au long de l'année, nous proposons régulièrement, en plus des ateliers quotidiens, des journées à thème qui s'articulent autour des saisons, des fêtes de l'année ou d'une thématique spécifique.

Lors de ces journées à thème, la cuisinière prépare un repas original (repas monochrome), les professionnelles proposent des ateliers, et les EJE proposent une animation inédite (histoires, chansons, marionnettes ...) en lien avec le thème.

Cette année, nous avons proposé de janvier à novembre 2023, une journée blanche (thème hiver et neige), une journée multicolore (carnaval), journée verte (printemps et petites bêtes), journée jaune (paques), orange (citrouille).

#### Les fêtes

En juin, nous avons organisé 3 fêtes d'été, ou nous avons convié avec plaisir les familles. Organisées par sections, nous avons proposé aux parents un petit goûter gourmand, puis des ateliers parents enfants ainsi qu'un moment musical ou de danse.

En décembre, nous avons proposé 3 fêtes de Noël : un goûter festif et un spectacle pour les familles de chaque section. La spécificité de la crèche est que nous nous investissons chaque année dans la conception d'un spectacle « maison ». Des professionnelles volontaires (5 en 2023) inventent, créent et jouent un spectacle devant les enfants et les familles.

Les fêtes sont énormément appréciées par les parents mais également par les professionnelles. Ces moments festifs, de partage, renforcent le lien entre la crèche et les familles.

#### Les ateliers parents enfants

L'objectif des ateliers parents enfants est de donner une place inclusive au parent, une place, non pas de simple usager mais une place d'acteur au sein de la structure de son enfant. Ces temps sont animés par les EJE sous forme d'atelier ludique (bricolage, peinture en famille ...) mais peuvent être également intégrés à notre déroulement quotidien (assister aux animations des intervenants par exemple).

Encourager la participation active des parents dans les activités de la crèche, renforce le sentiment de communauté, de collaboration au bénéfice de l'enfant.

De mars à juin 2023, 12 propositions d'ateliers parents enfants ont été faites. 16 parents différents se sont inscrits et certains sont venus plusieurs fois.

En raison des périodes d'adaptation, les ateliers parents enfants sont suspendus de septembre à décembre. La reprise est prévue en janvier.

### Crèche familiale et service Midi Tatie

#### Les ateliers Parents-Enfants

Depuis la rentrée de septembre 2023, l'équipe de la Crèche Familiale souhaite proposer un temps d'accueil réservé aux familles. Ainsi, les parents sont invités à partager un temps ludique avec leur

Accusé de réception en préfecture  
067-216702183-20240925-DL240912-DEVE01-DE  
Date de réception préfecture : 04/10/2024



enfant, en salle de jeu. Tout comme lors des ateliers d'éveil, une thématique est proposée. A l'automne, les enfants ont ainsi pu explorer avec leurs parents un bac sensoriel regroupant des éléments naturels récoltés en forêt.

Ces ateliers sont organisés en fin d'après-midi, à partir de 17h. Tout en étant propices aux échanges (entre parents, avec l'équipe), ces ateliers constituent une parenthèse dans le quotidien parfois « rythmé » des adultes. Le parent se rend ici pleinement disponible pour son enfant.

### **Cafés Parents**

Le « café parent » est un temps convivial où les parents peuvent partager autour d'un café, leurs expériences, leurs préoccupations, leurs questionnements... C'est aussi un lieu où on peut échanger des idées, s'appuyer mutuellement, être écouté, rassuré.

L'équipe pédagogique propose ce temps d'échange aux familles qui sont intéressées. Une thématique précise (parfois amenée par les familles elles-mêmes) sert de fil conducteur à l'échange. Les parents peuvent toutefois évoquer d'autres sujets.

Le « café parent » a lieu généralement en fin d'après-midi ; les parents ont la possibilité de venir avec leur enfant (l'accueil de ces derniers par une personne de l'équipe est prévu en salle de jeu). Cette année, deux thématiques ont été proposées : « Mon enfant s'oppose » et « Les cadeaux de Noël ».

### **Autres temps collectifs ouverts aux familles**

Tout au long de l'année, plusieurs ateliers permettant des temps de rencontres avec les familles sont proposés par la Crèche familiale. Les temps de rencontres avec les familles sont encouragés au travers de l'ouverture de nombreuses activités signalées par un logo sur les plannings transmis aux parents. Souvent, les ateliers accueillant des groupes plus importants et organisés à l'extérieur sont ouverts aux parents (motricité, médiathèque, Jeux Toi et Moi, sortie au parc, etc.)

Les moments festifs (fête de Noël, fête de l'été, goûters familiaux, etc.) sont autant d'évènements qui contribuent à créer du lien entre les familles et la Crèche Familiale.

A l'occasion des 75 ans de l'AASBR, nos établissements ont proposés un petit déjeuner à l'ensemble des familles, un beau moment de partage

## **2. Les outils de communication avec les familles**

### **2.1 Les affichages (et trombinoscope)**

Dans nos établissements, des photos des membres de l'équipe sont affichées avec leur prénom. L'arrivée d'un nouveau membre est également annoncée afin que chacun se sente valorisé, mais aussi pour que les parents se sentent d'emblée en confiance en sachant à qui ils s'adressent lors des transmissions quotidiennes.

Au multi accueil de l'III, nous utilisons également le support photo pour « saisir » les actes du quotidien que nous affichons à l'entrée des sections et ainsi favoriser les échanges, amener la discussion. L'enfant apprend à s'identifier sur les photos, et l'on peut ainsi jouer sur les notions de schéma corporel et repères spatio-temporels « tu reconnais qui est là », « c'était où ? », « qu'est-ce tu tenais dans la main ». C'est aussi un moment d'individualité dans une journée en collectivité

## 2.2 Kiddiz et la Gazette Calaméo

Accessible en ligne sur kiddiz.fr grâce à un identifiant et un mot de passe sécurisés, cet espace permet aux parents d'être en lien avec leur crèche.

Actualités de la crèche, photos et vidéo peuvent ainsi être partagées avec les parents.

Une manière pour les parents de découvrir concrètement le quotidien de leurs enfants, les projets et ateliers proposés, et pour les équipes de mettre en avant et valoriser leurs pratiques auprès des enfants.

La gazette digitale mise en ligne en fin d'année a permis de retracer les éléments marquants de nos établissement.

**Semaine des écrans** : lors de la semaine nationale de sensibilisation face à l'utilisation massive des écrans avec les tout-petits, c'est par le biais de **Kidizz** que la crèche familiale a pu proposer aux familles des alternatives aux écrans. Les assistantes maternelles ont contribué au mouvement en partageant des idées d'activités facilement réalisables à destination des enfants.

### 2.3 Le « carnet de voyage

Le « carnet de voyage recueille les souvenirs que les familles pourront garder de ces trois années. Les trois premières années de vie de leur enfant. Les piliers d'une vie d'adulte. Ces souvenirs s'effaceront ils ? Car la mémoire, ça s'entretient. Regarder ces photos en famille et bénéficier de l'anecdote associée permet de raviver chaque fois un souvenir.

Ce petit cahier souvenir regroupe des photos avec des explications, des anecdotes, des illustrations de l'enfant afin que la famille et l'enfant garde une trace de sa période à la crèche. C'est une manière de partager les moments passés à la crèche avec les parents mais aussi les grands-parents ou les oncles et tantes...

Ce petit carnet est un trésor inestimable qui rappellent des moments de vie à la crèche.

## 2.4 Le journal de la Crèche Familiale « »

Le « **P'tit BlaBla** », journal de la Crèche Familiale est édité tous les 2 mois. C'est un support qui permet de transmettre aux familles un aperçu des activités proposées en salle de jeu ainsi qu'aux domiciles des assistantes maternelles. L'objectif est la mise en valeur des pratiques professionnelles et le partage du quotidien.

Des thématiques variées nourrissent les articles du journal. Toute collègue désireuse de contribuer est la bienvenue.

Les retours imagés des événements ponctuant les saisons (Noël, St Nicolas, Pâques) et diverses informations du moment sont aussi présentés.

## 3.

### 3.1 A destination des directeurs

Une rencontre mensuelle est organisée réunissant l'ensemble des directeurs de l'AASBR, y sont abordés les informations règlementaires et celles propres à l'activité de l'association, les mises à jour des process, les échanges de pratiques...

L'AASBR a fait le choix d'inscrire les équipes de direction dans des groupes de supervision à raison de 3 heures par mois. Il s'agit d'espaces privilégiés interrogeant leurs postures et leur permettant de développer, par une meilleure connaissance d'elles-mêmes, leurs capacités et pouvoirs d'actions.

## 3.2

### Halte Garderie La Maisonelle

Une réunion avec toute l'équipe est organisée chaque premier mardi du mois afin de mettre en réflexion notre pratique. Les sujets abordés sont l'accompagnement au quotidien de l'enfant et de sa famille ainsi que l'organisation au sein de la halte-garderie

Les réunions d'équipe et de sections sont des outils pour la construction d'un esprit d'équipe dans le respect de valeurs communes avec un sentiment de d'appartenance et d'identité.

- **Les réunions d'équipe** : elles sont programmées une fois par trimestre dans le but d'améliorer l'organisation et le fonctionnement global et particulier de la vie de la structure. Elles permettent de transmettre des informations à l'ensemble de l'équipe, de trouver des ajustements et des solutions nouvelles aux situations abordées.
- **Les réunions de section** : elles sont organisées à la demande des sections ou de la direction. Ces réunions permettent d'échanger sur le suivi des enfants, de trouver des réponses adaptées à certaines situations d'enfants et de parents, l'actualité de la section, sur des points à améliorer dans l'organisation du travail.
- **Les entretiens** : les entretiens individuels annuels, les entretiens informels en fonction des besoins, les entretiens sur demande de la direction représentent des temps d'échange et d'expression utiles.

**La communication interne** est très importante. Elle permet d'informer l'équipe et les parents sur les évolutions dans la structure, afin qu'ils se sentent intégrés. La communication est une des conditions préalables dans la recherche de cohésion au sein de l'équipe. Elle participe à la confrontation des pratiques et à la remise en question dans l'objectif d'apporter des réponses constructives. De nombreux outils existent: la fiche évaluation individuelle, réflexions et projets posés par écrit, synthèses, affiches, tableaux, des documents d'information officiels, des procédures à suivre ou des fiches pratiques pour les nouvelles professionnelles et stagiaires ...

### Multi accueil des Vignes

Chaque section se réunit en suivant un rythme de 6 semaines afin d'évoquer divers problématiques.

L'équipe au complet se réunit deux fois par an.

### Crèche familiale et service Midi Tatie

Réunions assistantes maternelles et équipe pédagogique : le 4 juillet et le 11 septembre 2023

**Réunions d'analyse des pratiques professionnelles** à destination des équipes d'encadrement de chacun des établissements, des assistantes maternelles et des agents administratifs: rendues obligatoires depuis le décret de 2021 à raison de 6h annuel par collaborateur, il s'agit d'un véritable outil institutionnel.

Espace de parole dédié aux professionnelles, ces temps visent à ce que les équipes s'expriment sur leurs pratiques. La mise en réflexion collective a pour objectif de dégager des pistes d'actions, axes de réflexion et de résolutions de situations complexes. Cette capacité d'analyse de situation renforce la professionnalisation des pratiques et la cohésion d'équipe.

### 3.3 Les formations

#### Halte Garderie La Maisonnée

##### Individuelles

Thème	Catégorie professionnelle du participant
Neurosciences	3 CAP Petite enfance, directrice
Aiga	Directrice

##### Collectives

Thème	Dates
Formation incendie	01/12/2023

##### Individuelles

Thème	Catégorie professionnelle du participant
HAACCP	Cuisinière
HAACCP	Directrice
Habilitation électrique	Directrice
Certification maître apprentissage	AP
Formation gestes et posture	Agent administratif
Aiga	Directrice
Intervention de Christine Gebel, formatrice PRAP (Prévention des Risques Activités Physiques) Ce temps d'immersion et de formation fut consacré à la prévention des risques liés à l'activité physique.	Equipe partielle

##### Collectives

Thème	Dates
Formation incendie	1er juin 2023

#### Multi accueil des Vignes

##### Individuelles

Accusé de réception en préfecture  
067-216702183-20240925-DL240912-DEVE01-DE  
Date de réception préfecture : 04/10/2024

Thème	Catégorie professionnelle du participant
Formation tuteur	CAP Petite enfance
Neurosciences	AP
Aiga	Directrice
Habilitation électrique	Directrice

Collectives

Thème	Dates
Formation incendie	5 juillet 2023

### Crèche familiale et service Midi Tatie

Individuelles

Thème	Dates
Formation logiciel NOE 3 personnes	Du 7 au 9 novembre 2023
Formation PRAP agent administratif	Novembre
Formation neurosciences pour 2 personnes	4 Octobre et le 20 octobre ( 1.5 jours)

### 3.4 Les entretiens individuels

Les entretiens annuels et entretiens professionnels sont accompagnés d'une trame réalisée par l'AASBR.

### 3.5 Accueil des stagiaires et apprentis

Les stagiaires et apprentis sont les professionnels de demain.

Afin de pouvoir créer un vivier de candidats et de contribuer à l'amélioration des pratiques professionnelles de notre métier, nous devons participer à leur formation au travers des stages, en mettant en place un partenariat privilégié avec les différents centres de formation

### Halte Garderie La Maisonelle

Type de stage / formation	Dates
Stage d'observation	Oct 2023
Stage élève de Seconde Lycée Oberlin	Juin 2023

### Multi

Type de stage / formation	Dates
Apprentissage AP	De septembre 2023 à mars 2024
2 stagiaires CAP petite enfance	De janvier à février

Accusé de réception en préfecture  
067-216702183-20240925-DL240912-DEVE01-DE  
Date de réception préfecture : 04/10/2024



## Multi accueil des Vignes

Type de stage / formation	Dates
Apprentie cap	A partir de début novembre
3eme	1 semaine en janvier
3eme	1 semaine en février
Cap	3 semaines en avril
Seconde découverte	2 semaines en février
EJE	12 semaines (mai juin juillet) et 12 semaines (septembre octobre)
Seconde ASSP	4 semaines juin
Deust médiation	4 semaines en avril

## Crèche familiale et service Midi Tatie

Type de stage / formation	Dates
CAP accompagnement éducatif PE	Du 12 au 30 juin 2023

## V. LES COMPTES DE RESULTATS

	REEL 2023	REEL 2022	REEL 2021
<b>C60 - ACHATS</b>	<b>79 515</b>	<b>0</b>	
Consommables	19 472	0	
Alimentation et boissons	34 351	0	
Eau gaz électricité combustibles	16 310	0	
Etudes et prestations de services	6 724	0	
Fourniture d'activités et matériel éducatif	2 658	0	
<b>61 - SERVICES EXTERIEURS</b>	<b>13 227</b>	<b>0</b>	
Loyers et charges locatives et de copropriété	0	0	
Allocations diverses	0	0	
Travaux d'entretien et de réparation	11 810	0	
Primes d'assurance	1 417	0	
Documentation / Cotisations	0	0	
<b>62 - AUTRES SERVICES EXTERIEURS</b>	<b>23 448</b>	<b>0</b>	
Intervenants loisirs/rest/autres honoraires honoraires	7 046	0	
Intérim	0	0	
Publicité, publications, relations publiques	0	0	
Transports et déplacements	81	0	
Frais formation	4 336	0	
Frais postaux et télécommunication	880	0	
Autres services extérieurs	9 256	0	
Autres charges externes	1 849	0	
<b>63 - IMPOTS TAXES VERSEMENTS ASSIMILES</b>	<b>48 837</b>	<b>0</b>	
Taxe sur salaires	43 668	0	
Formation des salariés	5 168	0	
Autres impôts et taxes (dont effort construct., aide au transp. et Agefiph)	0	0	
<b>64 - CHARGES DE PERSONNEL</b>	<b>668 577</b>	<b>0</b>	
Salaires bruts	525 019	0	
Rem.frais assistantes maternelles	0	0	
Charges sociales patronales & de prévoyance	132 417	0	
Réallocation frais de personnel	11 142	0	
Réallocation frais de médecin	0	0	
<b>65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE</b>	<b>7 568</b>	<b>0</b>	
Sur l'exercice en cours	7 568	0	
Sur exercices antérieurs	0	0	
<b>65 - ECHELON CENTRAL</b>	<b>35 876</b>	<b>0</b>	
	0		
<b>66 - CHARGES FINANCIERES</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	
Intérêts des emprunts	0	0	
Autres charges financières	0	0	
<b>67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	
Charges exceptionnelles	0	0	
VNC actifs cédés	0	0	
<b>68 - DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS et PROVISIONS</b>	<b>24 417</b>	<b>0</b>	
Amortissements	1 891	0	
Provisions renouvellement matériel et autres provisions	0	0	
Provisions indemnités de départ à la retraite	9 965	0	
Provision renouvellement matériel et autre	11 964	0	
Provisions créances	597	0	
Provisions pour charges exceptionnelles	0	0	
<b>69- CHARGES D'IMPOTS</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	
Charges d'impôts	0	0	
<b>86 - MISE A DISPOSITION GRATUITE</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	
Mise a disposition de locaux	0	0	
<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>901 465</b>	<b>0</b>	
<b>RESULTAT NET</b>	<b>-86 314</b>	<b>0</b>	

	REEL 2023	REEL 2022	REEL 2021
<b>P70 - SEJOURS</b>	<b>169 666</b>	<b>0</b>	
Participation familiale	169 659	0	
Autres recettes	6	0	
<b>73 - SUBVENTIONS</b>	<b>632 410</b>	<b>0</b>	
CEA	0	0	
Collectivités	211 885	0	
CAF - subvention complémentaire	415 485	0	
MSA	5 040	0	
Subventions d'investissement	0	0	
<b>75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE</b>	<b>13 062</b>	<b>0</b>	
Cotisations des adhérents	0	0	
Prestations sécurité sociale	9 550	0	
Produits années antérieures	3 512	0	
Autres produits gestion courante	0	0	
<b>76 - PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	
Produits des placements financiers	0	0	
<b>77 - PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>13</b>	<b>0</b>	
autres produits exceptionnels	0	0	
Reprise sur subvention d'équipement reçue	13	0	
Produits exceptionnels sur exercices antérieurs	0	0	
Plus ou moins value	0	0	
Produits exceptionnels divers	0	0	
<b>78 - REPRISES S/AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	
Reprises sur provisions	0	0	
Reprise sur provisions créances	0	0	
Reprise sur provisions exceptionnelles	0	0	
<b>TRANSFERT DE CHARGES</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	
<b>Total</b>	<b>815 151</b>	<b>0</b>	
<b>CONTRIBUTIONS EN NATURE</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	
Prestations en nature de la commune	0	0	
Autres	0	0	
<b>TOTAL PRODUITS</b>	<b>815 151</b>	<b>0</b>	

VIGNEZMAZZ  
VIGNES MULTI ACCUEIL

	REEL 2023	REEL 2022	REEL 2021
<b>C60 - ACHATS</b>	<b>80 958</b>	<b>0</b>	
Consommables	17 606	0	
Alimentation et boissons	32 726	0	
Eau gaz électricité combustibles	23 325	0	
Etudes et prestations de services	3 608	0	
Fourniture d'activités et matériel éducatif	3 693	0	
<b>61 - SERVICES EXTERIEURS</b>	<b>16 577</b>	<b>0</b>	
Loyers et charges locatives et de copropriété	0	0	
Allocations diverses	0	0	
Travaux d'entretien et de réparation	15 229	0	
Primes d'assurance	1 348	0	
Documentation / Cotisations	0	0	
<b>62 - AUTRES SERVICES EXTERIEURS</b>	<b>18 929</b>	<b>0</b>	
Intervenants loisirs/rest/autres honoraires honoraires	2 210	0	
Intérim	0	0	
Publicité, publications, relations publiques	0	0	
Transports et déplacements	378	0	
Frais formation	3 833	0	
Frais postaux et télécommunication	1 472	0	
Autres services extérieurs	9 176	0	
Autres charges externes	1 860	0	
<b>63 - IMPOTS TAXES VERSEMENTS ASSIMILES</b>	<b>47 803</b>	<b>0</b>	
Taxe sur salaires	42 833	0	
Formation des salariés	4 970	0	
Autres impôts et taxes (dont effort construct., aide au transp. et Agefiph)	0	0	
<b>64 - CHARGES DE PERSONNEL</b>	<b>642 066</b>	<b>0</b>	
Salaires bruts	500 712	0	
Rem.frais assistantes maternelles	0	0	
Charges sociales patronales & de prévoyance	136 014	0	
Réallocation frais de personnel	5 340	0	
Réallocation frais de médecin	0	0	
<b>65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE</b>	<b>7 266</b>	<b>0</b>	
Sur l'exercice en cours	7 266	0	
Sur exercices antérieurs	0	0	
<b>65 - ECHELON CENTRAL</b>	<b>34 290</b>	<b>0</b>	
	0		
<b>66 - CHARGES FINANCIERES</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	
Intérêts des emprunts	0	0	
Autres charges financières	0	0	
<b>67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	
Charges exceptionnelles	0	0	
VNC actifs cédés	0	0	
<b>68 - DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS et PROVISIONS</b>	<b>22 065</b>	<b>0</b>	
Amortissements	1 614	0	
Provisions renouvellement matériel et autres provisions	0	0	
Provisions indemnités de départ à la retraite	14 082	0	
Provision renouvellement matériel et autre	6 097	0	
Provisions créances	272	0	
Provisions pour charges exceptionnelles	0	0	
<b>69- CHARGES D'IMPOTS</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	
Charges d'impôts	0	0	
<b>86 - MISE A DISPOSITION GRATUITE</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	
Mise a disposition de locaux	0	0	
<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>869 955</b>	<b>0</b>	
<b>RESULTAT NET</b>	<b>-67 412</b>	<b>0</b>	

	REEL 2023	REEL 2022	REEL 2021
<b>P70 - SEJOURS</b>	<b>161 741</b>	<b>0</b>	
Participation familiale	161 741	0	
Autres recettes	0	0	
<b>73 - SUBVENTIONS</b>	<b>628 213</b>	<b>0</b>	
CEA	0	0	
Collectivités	177 524	0	
CAF - subvention complémentaire	447 112	0	
MSA	3 578	0	
Subventions d'investissement	0	0	
<b>75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE</b>	<b>12 576</b>	<b>0</b>	
Cotisations des adhérents	0	0	
Prestations sécurité sociale	8 453	0	
Produits années antérieures	4 124	0	
Autres produits gestion courante	0	0	
<b>76 - PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	
Produits des placements financiers	0	0	
<b>77 - PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>13</b>	<b>0</b>	
autres produits exceptionnels	0	0	
Reprise sur subvention d'équipement reçue	13	0	
Produits exceptionnels sur exercices antérieurs	0	0	
Plus ou moins value	0	0	
Produits exceptionnels divers	0	0	
<b>78 - REPRISES S/AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	
Reprises sur provisions	0	0	
Reprise sur provisions créances	0	0	
Reprise sur provisions exceptionnelles	0	0	
<b>TRANSFERT DE CHARGES</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	
<b>Total</b>	<b>802 543</b>	<b>0</b>	
<b>CONTRIBUTIONS EN NATURE</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	
Prestations en nature de la commune	0	0	
Autres	0	0	
<b>TOTAL PRODUITS</b>	<b>802 543</b>	<b>0</b>	

Accusé de réception en préfecture  
067-216702183-20240925-DL240912-DEVE01-DE  
Date de réception préfecture : 04/10/2024

	REEL 2023	REEL 2022	REEL 2021
<b>C60 - ACHATS</b>	<b>13 291</b>	<b>0</b>	
Consommables	6 121	0	
Alimentation et boissons	999	0	
Eau gaz électricité combustibles	1 746	0	
Etudes et prestations de services	2 786	0	
Fourniture d'activités et matériel éducatif	1 639	0	
<b>61 - SERVICES EXTERIEURS</b>	<b>14 288</b>	<b>0</b>	
Loyers et charges locatives et de copropriété	0	0	
Allocations diverses	0	0	
Travaux d'entretien et de réparation	13 963	0	
Primes d'assurance	325	0	
Documentation / Cotisations	0	0	
<b>62 - AUTRES SERVICES EXTERIEURS</b>	<b>17 252</b>	<b>0</b>	
Intervenants loisirs/rest/autres honoraires honoraires	8 409	0	
Intérim	0	0	
Publicité, publications, relations publiques	0	0	
Transports et déplacements	0	0	
Frais formation	3 844	0	
Frais postaux et télécommunication	832	0	
Autres services extérieurs	3 726	0	
Autres charges externes	441	0	
<b>63 - IMPOTS TAXES VERSEMENTS ASSIMILES</b>	<b>12 874</b>	<b>0</b>	
Taxe sur salaires	11 361	0	
Formation des salariés	1 513	0	
Autres impôts et taxes (dont effort construct., aide au transp. et Agefiph)	0	0	
<b>64 - CHARGES DE PERSONNEL</b>	<b>259 942</b>	<b>0</b>	
Salaires bruts	217 409	0	
Rem.frais assistantes maternelles	0	0	
Charges sociales patronales & de prévoyance	40 774	0	
Réallocation frais de personnel	1 758	0	
Réallocation frais de médecin	0	0	
<b>65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE</b>	<b>2 561</b>	<b>0</b>	
Sur l'exercice en cours	2 561	0	
Sur exercices antérieurs	0	0	
<b>65 - ECHELON CENTRAL</b>	<b>17 396</b>	<b>0</b>	
	0	#DIV/0!	
<b>66 - CHARGES FINANCIERES</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	
Intérêts des emprunts	0	0	
Autres charges financières	0	0	
<b>67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	
Charges exceptionnelles	0	0	
VNC actifs cédés	0	0	
<b>68 - DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS</b>	<b>9 254</b>	<b>0</b>	
Amortissements	1 614	0	
Provisions renouvellement matériel et autres provisions	0	0	
Provisions indemnités de départ à la retraite	0	0	
Provision renouvellement matériel et autre	7 414	0	
Provisions créances	225	0	
Provisions pour charges exceptionnelles	0	0	
<b>69- CHARGES D'IMPOTS</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	
Charges d'impôts	0	0	
<b>86 - MISE A DISPOSITION GRATUITE</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	
Mise a disposition de locaux	0	0	
<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>346 857</b>	<b>0</b>	
<b>RESULTAT NET</b>	<b>29 397</b>	<b>0</b>	

	REEL 2023	REEL 2022	REEL 2021
<b>P70 - SEJOURS</b>	<b>12 476</b>	<b>0</b>	
Participation familiale	12 476	0	
Autres recettes	0	0	
<b>73 - SUBVENTIONS</b>	<b>352 234</b>	<b>0</b>	
CEA	0	0	
Collectivités	191 379	0	
CAF - subvention complémentaire	160 454	0	
MSA	401	0	
Subventions d'investissement	0	0	
<b>75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE</b>	<b>11 531</b>	<b>0</b>	
Cotisations des adhérents	0	0	
Prestations sécurité sociale	8 282	0	
Produits années antérieures	3 249	0	
Autres produits gestion courante	0	0	
<b>76 - PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	
Produits des placements financiers	0	0	
<b>77 - PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>13</b>	<b>0</b>	
autres produits exceptionnels	0	0	
Reprise sur subvention d'équipement reçue	13	0	
Produits exceptionnels sur exercices antérieures	0	0	
Plus ou moins value	0	0	
Produits exceptionnels divers	0	0	
<b>78 - REPRISES S/AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	
Reprises sur provisions	0	0	
Reprise sur provisions créances	0	0	
Reprise sur provisions exceptionnelles	0	0	
<b>TRANSFERT DE CHARGES</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	
<b>Total</b>	<b>376 253</b>	<b>0</b>	
<b>CONTRIBUTIONS EN NATURE</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	
Prestations en nature de la commune	0	0	
Autres	0	0	
<b>TOTAL PRODUITS</b>	<b>376 253</b>	<b>0</b>	

	REEL 2023	REEL 2022	REEL 2021
<b>C60 - ACHATS</b>	<b>11 571</b>	<b>0</b>	
Consommables	5 314	0	
Alimentation et boissons	844	0	
Eau gaz électricité combustibles	3 012	0	
Etudes et prestations de services	1 505	0	
Fourniture d'activités et matériel éducatif	897	0	
<b>61 - SERVICES EXTERIEURS</b>	<b>9 729</b>	<b>0</b>	
Loyers et charges locatives et de copropriété	0	0	
Allocations diverses	0	0	
Travaux d'entretien et de réparation	9 551	0	
Primes d'assurance	178	0	
Documentation / Cotisations	0	0	
<b>62 - AUTRES SERVICES EXTERIEURS</b>	<b>14 057</b>	<b>0</b>	
Intervenants loisirs/rest/autres honoraires honoraires	0	0	
Intérim	0	0	
Publicité, publications, relations publiques	0	0	
Transports et déplacements	807	0	
Frais formation	4 411	0	
Frais postaux et télécommunication	1 304	0	
Autres services extérieurs	5 255	0	
Autres charges externes	2 280	0	
<b>63 - IMPOTS TAXES VERSEMENTS ASSIMILES</b>	<b>45 547</b>	<b>0</b>	
Taxe sur salaires	40 643	0	
Formation des salariés	4 904	0	
Autres impôts et taxes (dont effort construct., aide au transp. et Agefiph)	0	0	
<b>64 - CHARGES DE PERSONNEL</b>	<b>701 177</b>	<b>0</b>	
Salaires bruts	499 438	0	
Rem.frais assistantes maternelles	113 541	0	
Charges sociales patronales & de prévoyance	88 198	0	
Réallocation frais de personnel	0	0	
Réallocation frais de médecin	0	0	
<b>65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE</b>	<b>1 907</b>	<b>0</b>	
Sur l'exercice en cours	1 855	0	
Sur exercices antérieurs	52	0	
<b>65 - ECHELON CENTRAL</b>	<b>26 868</b>	<b>0</b>	
	0		
<b>66 - CHARGES FINANCIERES</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	
Intérêts des emprunts	0	0	
Autres charges financières	0	0	
<b>67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	
Charges exceptionnelles	0	0	
VNC actifs cédés	0	0	
<b>68 - DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS</b>	<b>5 984</b>	<b>0</b>	
Amortissements	1 598	0	
Provisions renouvellement matériel et autres provisions	0	0	
Provisions indemnités de départ à la retraite	4 229	0	
Provision renouvellement matériel et autre	0	0	
Provisions créances	157	0	
Provisions pour charges exceptionnelles	0	0	
<b>69- CHARGES D'IMPOTS</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	
Charges d'impôts	0	0	
<b>86 - MISE A DISPOSITION GRATUITE</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	
Mise a disposition de locaux	0	0	
<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>816 839</b>	<b>0</b>	
<b>RESULTAT NET</b>	<b>-15 408</b>	<b>0</b>	

	REEL 2023	REEL 2022	REEL 2021
<b>P70 - SEJOURS</b>	<b>103 461</b>	<b>0</b>	
Participation familiale	103 461	0	
Autres recettes	0	0	
<b>73 - SUBVENTIONS</b>	<b>692 943</b>	<b>0</b>	
CEA	0	0	
Collectivités	215 190	0	
CAF - subvention complémentaire	477 752	0	
MSA	0	0	
Subventions d'investissement	0	0	
<b>75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE</b>	<b>5 027</b>	<b>0</b>	
Cotisations des adhérents	10	0	
Prestations sécurité sociale	3 767	0	
Produits années antérieures	1 251	0	
Autres produits gestion courante	0	0	
<b>76 - PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	
Produits des placements financiers	0	0	
<b>77 - PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	
autres produits exceptionnels	0	0	
Reprise sur subvention d'équipement reçue	0	0	
Produits exceptionnels sur exercices antérieurs	0	0	
Plus ou moins value	0	0	
Produits exceptionnels divers	0	0	
<b>78 - REPRISES S/AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	
Reprises sur provisions	0	0	
Reprise sur provisions créances	0	0	
Reprise sur provisions exceptionnelles	0	0	
<b>TRANSFERT DE CHARGES</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	
<b>Total</b>	<b>801 431</b>	<b>0</b>	
<b>CONTRIBUTIONS EN NATURE</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	
Prestations en nature de la commune	0	0	
Autres	0	0	
<b>TOTAL PRODUITS</b>	<b>801 431</b>	<b>0</b>	

	REEL 2023	REEL 2022	REEL 2021
<b>C60 - ACHATS</b>	<b>240</b>	<b>0</b>	
Consommables	168	0	
Alimentation et boissons	0	0	
Eau gaz électricité combustibles	0	0	
Etudes et prestations de services	0	0	
Fourniture d'activités et matériel éducatif	72	0	
<b>61 - SERVICES EXTERIEURS</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	
Loyers et charges locatives et de copropriété	0	0	
Allocations diverses	0	0	
Travaux d'entretien et de réparation	0	0	
Primes d'assurance	0	0	
Documentation / Cotisations	0	0	
<b>62 - AUTRES SERVICES EXTERIEURS</b>	<b>715</b>	<b>0</b>	
Intervenants loisirs/rest/autres honoraires honoraires	0	0	
Intérim	0	0	
Publicité, publications, relations publiques	0	0	
Transports et déplacements	0	0	
Frais formation	0	0	
Frais postaux et télécommunication	715	0	
Autres services extérieurs	0	0	
Autres charges externes	0	0	
<b>63 - IMPOTS TAXES VERSEMENTS ASSIMILES</b>	<b>4 101</b>	<b>0</b>	
Taxe sur salaires	3 608	0	
Formation des salariés	494	0	
Autres impôts et taxes (dont effort construct., aide au transp. et Agefiph)	0	0	
<b>64 - CHARGES DE PERSONNEL</b>	<b>174 470</b>	<b>0</b>	
Salaires bruts	89 331	0	
Rem.frais assistantes maternelles	32 625	0	
Charges sociales patronales & de prévoyance	17 515	0	
Réallocation frais de personnel	35 000	0	
Réallocation frais de médecin	0	0	
<b>65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	
Sur l'exercice en cours	0	0	
Sur exercices antérieurs	0	0	
<b>65 - ECHELON CENTRAL</b>	<b>9 515</b>	<b>0</b>	
	0	#DIV/0!	
<b>66 - CHARGES FINANCIERES</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	
Intérêts des emprunts	0	0	
Autres charges financières	0	0	
<b>67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	
Charges exceptionnelles	0	0	
VNC actifs cédés	0	0	
<b>68 - DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS et PROVISIONS</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	
Amortissements	0	0	
Provisions renouvellement matériel et autres provisions	0	0	
Provisions indemnités de départ à la retraite	0	0	
Provision renouvellement matériel et autre	0	0	
Provisions créances	0	0	
Provisions pour charges exceptionnelles	0	0	
<b>69- CHARGES D'IMPOTS</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	
Charges d'impôts	0	0	
<b>86 - MISE A DISPOSITION GRATUITE</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	
Mise a disposition de locaux	0	0	
<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>189 042</b>	<b>0</b>	
<b>RESULTAT NET</b>	<b>105 271</b>	<b>0</b>	

	REEL 2023	REEL 2022	REEL 2021
<b>P70 - SEJOURS</b>	<b>29 093</b>	<b>0</b>	
Participation familiale	29 093	0	
Autres recettes	0	0	
<b>73 - SUBVENTIONS</b>	<b>265 219</b>	<b>0</b>	
CEA	0	0	
Collectivités	122 311	0	
CAF - subvention complémentaire	139 497	0	
MSA	3 411	0	
Subventions d'investissement	0	0	
<b>75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	
Cotisations des adhérents	0	0	
Prestations sécurité sociale	0	0	
Produits années antérieures	0	0	
Autres produits gestion courante	0	0	
<b>76 - PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	
Produits des placements financiers	0	0	
<b>77 - PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	
autres produits exceptionnels	0	0	
Reprise sur subvention d'équipement reçue	0	0	
Produits exceptionnels sur exercices antérieures	0	0	
Plus ou moins value	0	0	
Produits exceptionnels divers	0	0	
<b>78 - REPRISES S/AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	
Reprises sur provisions	0	0	
Reprise sur provisions créances	0	0	
Reprise sur provisions exceptionnelles	0	0	
<b>TRANSFERT DE CHARGES</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	
<b>Total</b>	<b>294 312</b>	<b>0</b>	
<b>CONTRIBUTIONS EN NATURE</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	
Prestations en nature de la commune	0	0	
Autres	0	0	
<b>TOTAL PRODUITS</b>	<b>294 312</b>	<b>0</b>	

**NOTE EXPLICATIVE DU RAPPORT ANNUEL DU DELEGATAIRE**  
**DSP Structures Petite Enfance**  
EXERCICE 2023

Par délibération en date du 26/01/23, le conseil municipal a confié à l'AASBR (Association Action Sociale Bas-Rhin) la délégation des cinq structures d'accueil de la petite enfance de la Ville pour une durée de 5 ans soit du 1<sup>er</sup> mars 2023 au 29 février 2028. Il est à noter un changement de délégataire Léo Lagrange étant le délégataire précédent.

### **Eléments techniques**

Le rapport transmis par l'AASBR (Association Action Sociale Bas-Rhin) couvre la période du 1<sup>er</sup> mars au 31 décembre 2023. Il présente les différents établissements petite enfance avec une description des moyens humains et matériels pour chaque entité.

Les indicateurs d'exploitation permettent de mettre en évidence qu'à l'échelle de la commune, de l'accueil régulier, ponctuel et d'urgence sont proposés aux familles.

L'AASBR a engagé un travail important en matière d'alimentation en veillant au strict respect de la loi EGALIM.

Chaque établissement s'inscrit dans une dynamique de quartier et plus largement dans la dynamique de la ville d'Illkirch-Graffenstaden.

Le projet éducatif et les déclinaisons des projets pédagogiques visent à placer l'enfant au cœur de la vie des structures et des activités. La volonté est de rendre l'enfant auteur et acteur dès son plus jeune âge en favorisant la libre circulation.

Une attention particulière est portée sur les aménagements des établissements garant de la qualité d'accueil et de la sécurité des enfants.

Un travail important relatif à la posture professionnelle des équipes a été engagé. L'adulte se met à hauteur, rassure et guide l'enfant sur le chemin de l'autonomie.

Des activités d'éveil sont proposées au quotidien (arts plastiques, de cuisine, sorties, « libre-jeu », itinérance de motricité libre, espace Maria Montessori) ainsi que des projets à thèmes qui évoluent chaque année

### **Activité des structures**

#### **Halte Garderie La Maisonelle**

Située au 20A rue des Roseaux à Illkirch Graffenstaden, au cœur d'un quartier d'habitat social, la Maisonelle a ouvert ses portes en 1978.

Ouverte de 8h à 12h et de 13h à 18h, cet établissement dispose d'un agrément de 24 berceaux et propose des accueils réguliers, occasionnels et d'urgence.

Agrément modulé (8h à 8h30 : 15 places / 8h30 à 11h30 : 24 places / 11h30 à 14h : 15 places / 14h à 17h30 : 24 places / 17h30 à 18h : 15 places

#### **Dates de fermeture annuelle :**

- Du 24 juillet au 21 août 2023
- Du 25 décembre 2023 au 1er janvier 2024

Il n'y a pas de restauration sur place, seuls les goûters sont proposés et livrés par l'Alsacienne de Restauration.

#### **Occupation et analyse des contrats :**

Pour la première période du 1er mars au 31 juillet : 60 enfants inscrits

Pour la période du 1er septembre au 31 décembre : 55 enfants inscrits.

Le taux d'occupation était de 41,79% (contre 41,89% en 2022).

Le tarif minimum est de 0.23€ euros, le maximum est 4.84€ et le tarif moyen est de 0.91€.

Accusé de réception en préfecture  
067-216702183-20240925-DL240912-DEVE01-DE  
Date de réception préfecture : 04/10/2024

### **Multi-accueil de l'III**

Situé au 156-3 route de Lyon à Illkirch, dans les locaux de l'ancienne usine Huron et ouvert en 2006, le multi accueil de l'III dispose d'un agrément modulé de : 20 places de 7h30 à 8h, 60 places de 8h à 18h, 20 places de 18h à 19h.

Les enfants peuvent être accueillis de façon régulière, occasionnelle ou en urgence en fonction des places disponibles.

#### Dates de fermeture annuelle :

- du 24 avril au 28 avril 2023
- Du 10 au 28 juillet 2023 inclus
- Du 26 au 29 décembre 2023.

La restauration se fait sur place par deux cuisiniers.

#### Occupation et analyse des contrats :

Pour la première période du 1er mars au 31 juillet : 88 enfants inscrits,

Pour la période du 1er septembre au 31 décembre : 72 enfants inscrits.

Suite à une période recrutement du personnel à la rentrée de septembre, 3 places sont restées vacantes au sein de la section des bébés.

Le taux d'occupation est de 69,8% (contre 70,55% en 2022).

Il est constaté une diminution, les contrats étant moindres aussi bien en nombre de jours qu'en amplitude horaire.

Plus de 50% des familles ont un tarif horaire supérieur à 2% , reflet de la CSP des familles résidant dans le secteur Centre.

Le tarif minimum est de 0.26€ , le maximum de 3.71€ et le tarif moyen de 2.04€

### **Multi accueil des Vignes**

Situé au 2 rue Georges Sand à Illkirch et ouvert le 1er septembre 1992, le multi accueil des Vignes dispose d'un agrément modulé de : 20 places de 7h à 8h, 60 places de 8h à 17h30, 20 places de 17h30 à 18h30

La structure propose des accueils réguliers, occasionnels et d'urgence.

#### Dates de fermeture annuelle :

La structure a fermé du 31.07 au 28.08.2023 inclus.

Type de restauration : cuisine sur place

#### Occupation et analyse des contrats :

Pour la première période du 1er mars au 31 juillet : 88 enfants inscrits,

Pour la période du 1er septembre au 31 décembre : 89 enfants inscrits.

Le taux d'occupation est de 74,28% (contre 71,42% en 2022).

Le tarif minimum est de 0.23€, le maximum est 3.71€ et le tarif moyen est de 1.92€ Le tarif minimum est de 0.23€, le maximum est 3.71€ et le tarif moyen est de 1.92€

### **Crèche familiale et service Midi Tatie**

La crèche familiale se situe à Illkirch-Graffenstaden, au 1 A Avenue Messmer.

Elle dispose d'un agrément de 60 enfants en Crèche Familiale âgés de 10 semaines à 6 ans et 120 enfants en Midi Tatie.

La structure assure des permanences à destination des parents et des assistantes maternelles selon les modalités ci-dessous :

#### Pour les familles

Lundi, mercredi et jeudi de 8h30 à 9h30

Mardi de 15h00 à 18h00

Vendredi de 12h00 à 14h00 et sur rendez-vous.

Accusé de réception en préfecture  
067-216702183-20240925-DL240912-DEVE01-DE  
Date de réception préfecture : 04/10/2024



### Pour les assistants maternels

Mardi de 8h00 à 10h00 et de 13h30 à 15h00

Jeudi de 11h00 à 12h00

Après chaque atelier et sur rendez-vous.

Types d'accueils proposés : contrats réguliers ou occasionnels et très ponctuellement le contrat cible (au forfait)

Au service Midi tatie, en plus des contrats sur la pause méridienne, des contrats en mi-temps scolaire sont proposés.

Il n'y a pas de fermeture administrative durant l'année, les congés sont définis par chaque assistante maternelle

Type de restauration :

Les assistantes maternelles confectionnent les repas et gouters des enfants

Une charte qualité a été mise en place pour assurer un équilibre alimentaire.

### Occupation et analyse des contrats :

Nous comptons un total de 124 enfants inscrits en crèche familiale et 90 en Midi tatie sur la période du 1er mars au 31 décembre 2023.

Le taux d'occupation de la crèche familiale était de 83,48%.

Le taux d'occupation Midi Tati était de 56,37%.

### Eléments financiers

La compensation financière attribuée par la Ville au délégataire, contrepartie des contraintes de service public imposées par le délégant, est fixée par contrat.

Le rapport financier témoigne d'une gestion saine des structures petite enfance de la Ville d'Illkirch-Graffenstaden par l'AASBR. La participation totale de la collectivité sur toute la période 2023 s'élève à 795 978 €, soit 26,75 % de l'ensemble des recettes de l'AASBR. A cette somme, viennent en réduction de charges les prestations de la Caisse d'Allocations Familiales au titre de la Convention Territoriale Globale (1 500 303 €).

**PROCÈS-VERBAL  
COMMISSION CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX DE LA VILLE  
D'ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN**

Lundi 9 septembre 2024

Le lundi 9 septembre 2024 à 9h, la C.C.S.P.L. dont les membres de la commission ont été élus par délibérations n°DL200626-LM02 en date du 10 juillet 2020, n°200824-LM01 en date du 28 septembre 2020 et n°DL201203-CLM01 du 19 décembre 2020, s'est réunie.

***Vu la présentation du rapport du délégataire « Délégation de service public pour la gestion des multi-accueils crèche de l'III, crèche collective des Vignes, halte-garderie La Maisonelle et crèche familiale / Midi-Tatie » pour l'année 2023.***

~~Le délégataire était représenté par Sébastien MEYER, Thierry SIMON et Cynthia ROYER,~~

La CCSPL s'est réunie :

- ✓ afin d'examiner le rapport retraçant les opérations afférentes à l'exécution de la délégation de service public, mentionné à l'article L. 1411-3 et L. 1413-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, établi par le délégataire de service public ;
- ✓ afin d'émettre un avis sur l'activité du délégataire au titre de l'année 2023, relative à la gestion de cinq structures d'accueil de la petite enfance dans le cadre du contrat de délégation de service public, conclu du 1er mars 2023 au 29 février 2028, entre la ville d'Illkirch-Graffenstaden et l'Association Action Sociale du Bas-Rhin (AASBR) ;

*Après délibération,*

*La Commission a rendu l'avis suivant :*

**AVIS FAVORABLE à l'unanimité des membres de la commission.**

Le gestionnaire a produit un rapport d'activité complet et structuré.

La prise en charge des structures Petite Enfance par le délégataire a nécessité un temps d'observation et de mise en conformité réglementaire.

Ce travail apparait cohérent et a permis de répondre dans les meilleurs délais aux enjeux réglementaires et de s'assurer de la qualité d'accueil des enfants.

Dans le cadre du suivi, l'analyse des besoins des familles et des taux d'occupation fera l'objet d'un travail d'observation et d'analyse des structures renforcé entre le délégataire et la collectivité.


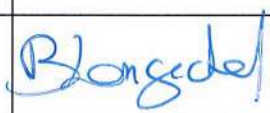
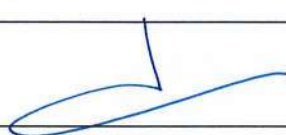



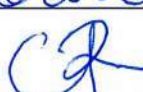
Les impacts financiers du changement de délégataire s'entendent sur l'ensemble de la contractualisation entre 2023 et 2028.

Fait à Illkirch-Graffenstaden, le 9 septembre 2024.



Accusé de réception en préfecture  
067-216702183-20240925-DL240912-DEVE01-DE  
Date de réception préfecture : 04/10/2024

## Les membres de la Commission

Nom, prénoms	Qualité	Signature	Absent mais convoqué le
M. Thibaud PHILIPPS, Maire	Président	/	Excusé
Mme Elisabeth DREYFUS, Adjointe au Maire en charge de l'éducation et de la petite enfance	Titulaire		2.09
Mme Isabelle HERR, Adjointe au Maire en charge de la culture	Titulaire		2.09
Mme Sylvie SEIGNEUR, Adjointe au Maire en charge des affaires sociales	Titulaire	/	Excusée
Mme Pascale GENDRAULT, Conseillère municipale	Titulaire		2.09
Mme Béatrice LONGECHAL, Conseillère municipale	Titulaire		2.09
M. Yvon RICHARD, Adjoint au Maire en charge du sport	Suppléant		2.09
Mme Davina DABYSING, Conseillère municipale déléguée en charge de l'égalité femmes-hommes	Suppléant		2.09
M. Hervé FRUH, Conseiller municipal déléguée en charge de la vie associative et du handicap	Suppléant	/	Excusé
Mme Barbara RIMLINGER, Conseillère municipale	Suppléant		2.09
Mme Martine CASTELLON, Conseillère municipale	Suppléant		2.09
<del>M. Gérard GUILLOTIN, absent</del> Représenté par Madame Mylène SOL-WEBER	Représentant d'association locale APPEL		2.09
M. Christian HEYD	Représentant d'association locale		2.09
M. Alexandre VINCENT-BEAUME, Directeur Général des Services	Personnes invitées par le Président		Excusé
Mme Marie LEONHARDT, Directrice générale déléguée aux Services à la Population / Directrice de l'Enfance et de la Vie Éducative	Personnes invitées par le Président		2.09
Mme Amélie REIMINGER, Responsable du pôle Familles et Loisirs	Personnes invitées par le Président		2.09
Mme Brigitte HEITZ, Responsable pédagogique Petite enfance	Personnes invitées par le Président	/	Excusée





Nombre de voix POUR : 5  
Nombre de voix CONTRE : 0  
Abstentions : 0

**Désignation des membres de la commission ayant demandé inscription de leur avis au procès-verbal de la séance de la commission :**

*(Les avis constituent des annexes sur papier libre jointes au présent procès-verbal)*

/

**Rubrique libre :**

**Monsieur Christian HEYD**

Choix pertinent d'un gestionnaire local qui permet une plus grande réactivité et collaboration active entre les structures petite enfance, le délégataire et les services de la collectivité.

Accusé de réception en préfecture  
067-216702183-20240925-DL240912-DEVE01-DE  
Date de réception préfecture : 04/10/2024